



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des finances

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 034**

Le lundi 20 avril 2026

---

Présidente : Karina Gould





## Comité permanent des finances

Le lundi 20 avril 2026

• (1530)

[Traduction]

**La présidente (L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la 34<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride, conformément au Règlement.

L'un des témoins, M. Peter MacKenzie, comparaitra sur Zoom.

Avant de poursuivre, j'invite tous les participants présents sur place à consulter les lignes directrices consignées sur les fiches placées sur la table. Ces dispositions sont conçues pour aider à prévenir les incidents de rétroaction audio et protéger la santé et la sécurité de tous les participants, dont les interprètes. Vous remarquerez également un code QR sur la fiche, il renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

Je rappelle aux participants les points suivants.

Veillez attendre que je vous désigne nommément avant de prendre la parole. Ceux qui participent par vidéoconférence peuvent activer leur micro en cliquant sur l'icône prévue à cette fin. Lorsqu'on ne parle pas, il faut mettre son micro en sourdine. Ceux qui participent par Zoom peuvent choisir, au bas de l'écran, le canal d'interprétation voulu: parquet, anglais ou français. Les participants qui sont dans la salle utilisent l'oreillette et sélectionnent le canal souhaité.

Les députés sur place qui veulent prendre la parole lèvent la main. Ceux qui sont sur Zoom utilisent la fonction « Lever la main ».

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 9 mars 2026, le Comité reprend son étude de la dette des ménages au Canada.

[Français]

Toutefois, avant de commencer, je vois que M. Garon a un rappel au Règlement.

**Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ):** Oui. Ce sera très rapide, madame la présidente.

Les partis se sont consultés. Je ne sais pas si ça prend une motion, mais je voulais proposer qu'on puisse laisser le portail pour les consultations prébudgétaires actif pendant un mois supplémentaire, soit jusqu'au vendredi 29 mai, pour permettre à plus de groupes de participer, sans que ça puisse avoir des répercussions sur l'horaire que le Comité a déjà établi.

Je pense que le secrétaire parlementaire veut ajouter quelque chose.

[Traduction]

**La présidente:** À vous, monsieur Turnbull.

**Ryan Turnbull (Whitby, Lib.):** Nous en avons discuté à l'avance. Je suis tout à fait en faveur de l'idée de garder ouvert plus longtemps le portail pour la présentation des mémoires prébudgétaires.

Je veux vérifier une seule chose: avons-nous suffisamment de temps pour que les analystes puissent faire leur travail avant la pause? Je crois que le 22 juin est officiellement la dernière journée de séance. Parfois, la Chambre s'ajourne pour l'été un peu plus tôt.

Est-ce que je me trompe? Est-ce le 19?

Pat Kelly me corrige. Dans ce cas-ci, cela ne me dérange pas du tout. Si c'est le 19, qu'on m'excuse.

Quelle que soit la date, je veux simplement m'assurer auprès de l'analyste, madame la présidente, que ses collègues auront le temps de produire une sorte de rapport sur « ce que nous avons entendu » avant l'ajournement estival. J'aimerais bien avoir ce rapport.

Est-ce que trois semaines suffisent? Je demande une simple précision.

**La présidente:** Deux ou trois choses. C'est la première fois que les analystes entendent parler de ce travail. Ils doivent en discuter et voir de quoi il retourne.

[Français]

Le seul commentaire que je ferais, c'est qu'il y a aussi la question de la traduction. Actuellement, la date limite est fixée au 30 avril, et on prévoit un mois pour la traduction des mémoires. Si on repousse la date limite, on devrait prévoir une prolongation du temps accordé pour la traduction des mémoires reçus après le 30 avril. Ce sera peut-être trois semaines de plus. Le Comité doit prendre ça en considération. Peut-être qu'on peut y revenir à la fin de la réunion pour en discuter.

Qu'en pensez-vous, monsieur Turnbull?

[Traduction]

**Ryan Turnbull:** Sans perdre cela de vue, si les autres membres du Comité sont d'accord — et j'espère que cela conviendra à M. Garon —, peut-être pourrions-nous proposer le 22 mai. Cela nous donnerait trois semaines de plus tout en laissant environ un mois aux analystes pour faire leur travail, ce qui est la période à laquelle ils s'attendent.

**La présidente:** Les députés conservateurs sont-ils d'accord?

Il est très agréable de voir une si belle entente régner au Comité. Merci à tous.

Nous repousserons donc la date limite au 22 mai. Peut-être pourrions-nous inviter ceux dont le mémoire sera prêt d'ici le 30 avril à le présenter au plus tard ce jour-là. Si certains ont besoin de plus de temps, nous accepterons des mémoires jusqu'au 22 mai, tout en encourageant les intéressés à les produire plus tôt.

[Français]

Merci, tout le monde.

[Traduction]

Pour revenir à la réunion d'aujourd'hui, je souhaite la bienvenue aux témoins.

Au cours de la première heure, nous entendrons M. Ronald Butler, ainsi que M. Peter MacKenzie, analyste principal de politiques à l'Institut C.D. Howe, et Mme Vasiliki Bednar, directrice générale de l'Institut bouclier canadien pour la politique publique.

Vous aurez chacun cinq minutes pour faire votre exposé liminaire, et nous suivrons l'ordre de leur présentation.

Monsieur Butler, nous allons commencer par vous.

• (1535)

**Ronald Butler (courtier principal, à titre personnel):** Merci, madame la présidente.

Je suis toujours honoré de comparaître. Je suis un vieil homme qui a suivi la politique toute sa vie, et c'est encore un plaisir de le faire. Merci de m'avoir invité. J'aime bien être là.

Notre maison de courtage hypothécaire est présente dans trois provinces: Alberta, Colombie-Britannique et Ontario. Nous recevons beaucoup d'appels, c'est-à-dire de 1 700 à 2 500 par mois, de personnes qui ont des problèmes hypothécaires ou doivent renouveler leur prêt. Il s'agit principalement de renouvellements. On observe en ce moment la plus grande vague de renouvellements jamais observée. Il y a plus de renouvellements de prêts hypothécaires cette année que jamais dans l'histoire du Canada.

L'immense majorité des cas font ressortir la nature de l'économie actuelle du Canada. Ils illustrent une économie en K. Un certain nombre de personnes qui nous appellent sont tout à fait à l'aise avec l'augmentation qu'elles se font imposer. Parce qu'elles ont obtenu leur prêt hypothécaire il y a cinq ans, de 65 à 70 % d'entre eux doivent absorber une augmentation. Les taux qui étaient incroyablement faibles sont maintenant plus élevés. Les consommateurs pouvaient contracter une hypothèque à taux fixe de 1,69 % sur cinq ans en 2021, et ils doivent maintenant accepter environ 4 %. La hausse est marquée.

Ceux qui se trouvent dans la branche ascendante du K sont un peu contrariés et préoccupés, mais cela leur convient. Ils peuvent facilement gérer cette hausse du taux hypothécaire. L'augmentation des paiements n'est jamais la même. C'est toujours un peu moins, en pourcentage, que l'augmentation réelle du taux. Ils peuvent donc gérer. Mais pour la majorité de ceux qui se trouvent dans la branche descendante du K, c'est un problème. Au Canada, aujourd'hui, nous savons tous que l'inflation a grugé les budgets des familles. Lorsque les versements hypothécaires augmentent de 20 ou 22 %, le monde change du tout au tout. La variation est importante, et c'est un problème.

On nous demande des restructurations et des refinancements, des modifications de la période d'amortissement et des versements moins élevés. Ce qui nous frappe vraiment, c'est l'importance extrême que prend le moment de l'achat de la maison. Cela semble insensé dans un grand pays occidental comme le Canada, mais celui qui a acheté sa maison en 2015 et avant est probablement en assez bonne posture, à moins qu'il n'ait refinancé. À l'achat, il a eu un bon prix, son prêt est moins lourd et sa santé financière est assez bonne. Mais celui qui a acheté en 2018 et après, surtout dans certaines provinces, a une maison qui lui a coûté très cher et un prêt hypothécaire très lourd, et sa situation financière n'est pas très bonne. En fait, dans certains cas, 50 % de son revenu net après impôt est consacré aux versements hypothécaires, à l'impôt foncier, aux services publics et à d'autres types de paiements.

À bien y penser, il y a quelque chose qui cloche vraiment. Faut-il que cela tienne simplement à la chance qu'on a eue de naître en telle ou telle année? Je suis au nombre des baby-boomers, ce qui m'autorise à me moquer d'eux constamment. Tous autant que nous sommes, nous sommes inconscients de la chance que nous avons eue.

Voici un fait intéressant qui devrait retenir l'attention de quiconque nous gouverne. À l'époque où on avait le bon âge et qu'on a acheté une maison, dans les années 1980, l'acheteur moyen d'une première maison avait 27 ans. L'an dernier, il en avait 40. Cela devrait en dire long à tous ceux qui nous gouvernent: nous refusons à beaucoup de jeunes la possibilité d'acheter une maison. Celui qui doit attendre d'avoir 40 ans n'est plus jeune. Du moins, je ne pense pas qu'il se sente jeune. Vingt-sept ans est un bien meilleur âge pour acheter sa première maison, et c'est réaliste.

Merci encore au Comité. Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre.

• (1540)

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur Butler.

Monsieur MacKenzie, à vous.

**Peter MacKenzie (analyste principal de politiques, Institut C.D. Howe):** Madame la présidente et honorables membres du Comité, merci de m'avoir invité à témoigner.

Je m'appelle Peter MacKenzie. Je suis analyste principal des politiques à l'Institut C.D. Howe, où je dirige l'initiative de recherche sur les services financiers et l'initiative d'excellence en réglementation financière.

Mes observations d'aujourd'hui s'appuieront sur les travaux de l'Institut sur le bilan des ménages, la stabilité financière et le marché du logement.

Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de l'endettement des ménages et de la hausse des cas d'insolvabilité des consommateurs. Ces problèmes sont préoccupants, mais ils ne trahissent pas une crise systémique. Le système bancaire est résilient, la valeur nette globale des ménages atteint un sommet record et les pressions sur les liquidités des ménages se sont atténuées depuis le sommet atteint en 2023.

De fortes pressions sont ressenties par des groupes particuliers, notamment celui des jeunes Canadiens et des propriétaires-occupants très endettés dans les grandes villes comme Toronto et Vancouver. Une politique visant à résoudre le problème devrait être calibrée en fonction de cette réalité distributionnelle.

Commençons par le tableau d'ensemble. La mesure la plus souvent citée dans le débat public sur l'endettement des ménages est celle de l'endettement par rapport au revenu disponible. Ce ratio est passé d'environ 114 % en 2000 à un sommet de 188 % en 2022. Depuis, il est retombé à 173 %. Ce chiffre à lui seul semble alarmant, et il l'est. La dette des ménages dépasse leurs revenus.

La mesure qui permet de suivre la capacité de payer d'un ménage est le ratio du service de la dette, ou RSD. Il correspond à la part du revenu du ménage consacrée aux paiements du principal et des intérêts sur les dettes en cours. Lorsque les taux d'intérêt baissent ou que le revenu augmente, un ménage peut s'endetter davantage sans qu'une plus grande part de son revenu soit consacrée à ces paiements. Le RSD est resté à peu près stable pendant la période où le ratio d'endettement des ménages a augmenté considérablement. À la fin de 2019, il s'établissait à 15 % et a atteint un niveau record de 15,2 % en 2023, lorsque la Banque du Canada a haussé ses taux. Depuis, il s'est replié à 14,5 % au quatrième trimestre de 2025, à la faveur d'une diminution des taux.

Le secteur bancaire a absorbé le choc. En fait, l'évaluation de la stabilité du système financier publiée par le FMI en 2025 a révélé que les banques et les institutions financières non bancaires canadiennes résistent généralement aux graves chocs de solvabilité et de liquidités. Le *Regard annuel sur le risque* du Bureau du surintendant des institutions financières, publié ce mois-ci, montre que les prêts garantis par des biens immobiliers comptent parmi les principaux risques, tout en concluant que les institutions demeurent bien positionnées pour composer avec le contexte. Les deux documents pointent dans le même sens: la résilience au niveau du système, avec un certain stress aux extrémités de la distribution.

Voyons ce risque aux extrémités de la courbe, et considérons où se situe le stress dans la distribution des ménages. Selon l'enquête de la Banque du Canada sur les attentes des consommateurs au Canada pour le quatrième trimestre de 2025, les Canadiens âgés de 25 à 54 ans ont déclaré une probabilité record de 27 % pour le risque de rater un remboursement. La proportion était de près de la moitié chez les personnes âgées de 18 à 24 ans, et d'un peu moins de 1 % chez les Canadiens de 55 ans et plus. La valeur nette des ménages a atteint un sommet de 18,6 billions de dollars à la fin de 2025, mais ce sont les 20 % les plus riches qui bénéficient de la majeure partie de l'augmentation. Les jeunes Canadiens qui ne possédaient pas encore d'actifs ou de maisons ont peu profité des gains.

Un mot encore au sujet de l'augmentation du nombre de déclarations d'insolvabilité. Une déclaration peut signifier deux choses très différentes. Le ménage est insolvable sur la base de ses liquidités lorsqu'il ne peut pas faire ses paiements mensuels grâce à son revenu du moment, même si ses actifs dépassent ses dettes. Il est insolvable sur la base de son bilan lorsque ses dettes dépassent carrément son actif.

Un propriétaire de maison à Toronto, par exemple, qui pourrait subir un choc au moment du renouvellement de son prêt, risque davantage d'être insolvable sur la base des liquidités. La valeur nette de la maison est là, mais la marge mensuelle pour effectuer le remboursement ne l'est pas. Un locataire dans la vingtaine qui a une dette non garantie sans actif est plus susceptible d'être insolvable sur la base de son bilan. Pour réagir à ces deux situations, il faut des politiques différentes.

Enfin, cela m'amène à mes trois recommandations.

Premièrement, les organismes fédéraux devraient axer leurs rapports publics sur la santé financière des ménages sur le ratio du service de la dette et sa variation en fonction du revenu, l'âge et la région, plutôt que sur d'autres indicateurs comme le ratio de la dette au PIB ou le ratio de la dette au revenu. La ventilation montrera que le stress est concentré dans deux groupes: les propriétaires de maison très endettés et les jeunes Canadiens.

Deuxièmement, le Bureau du surintendant des faillites devrait publier des statistiques qui établissent une distinction entre l'insolvabilité sur la base des liquidités et l'insolvabilité sur la base du bilan.

Troisièmement, qu'il s'agisse des infrastructures, de l'établissement des immigrants ou des transferts, les initiatives fédérales devraient viser à transformer les villes canadiennes de taille moyenne en occasions économiques, par opposition aux grandes villes comme Toronto et Vancouver. Les Canadiens qui déménagent dans ces villes pour travailler sont plus susceptibles d'accepter des prêts hypothécaires démesurés pour se payer une maison, et chaque acheteur se joint à un segment très endetté. Les politiques sont souvent axées sur des mesures visant la demande qui agissent là où les pressions s'exercent, mais elles n'allègent pas ces pressions.

• (1545)

L'ajout d'une offre de logements seulement dans les grandes villes ne règle pas le problème de l'abordabilité à lui seul, car la migration interne à partir des petits centres suit...

**La présidente:** Merci, monsieur MacKenzie. Nous serons heureux de poursuivre la conversation pendant les questions.

Madame Bednar, vous avez maintenant cinq minutes.

**Vasiliki Bednar (directrice générale, Institut bouclier canadien pour la politique publique):** Madame la présidente, honorables membres du Comité, merci de me donner l'occasion de comparaître. Je m'appelle Vass Bednar. Je suis la directrice générale d'un nouveau groupe de réflexion, l'Institut Bouclier Canadien, qui se concentre sur la protection de notre souveraineté économique.

Je comparais pour vous parler d'un essai que nous avons publié dans le magazine *Walrus*. Il s'intitule « How 'Buy Now, Pay Later' Seduced a Generation—and Trapped It in Debt ». Nous avons également présenté préalablement un mémoire au Comité sur ce problème invisible causé au Canada par ce comportement: acheter maintenant, payer plus tard.

Un pays perd sa souveraineté économique lorsqu'il n'arrive pas à voir comment les ménages s'en sortent et lorsque les produits de crédit privés commencent à compenser ce qui est fondamentalement un échec de la politique d'intérêt public. Acheter maintenant, payer plus tard, ce n'est pas seulement un réflexe à la mode lorsqu'on passe à la caisse; c'est aussi un nouveau niveau de l'infrastructure de l'endettement des ménages, et en ce moment, et il est trop largement invisible. Acheter maintenant, payer plus tard est souvent présenté comme une aide à la budgétisation pour les jeunes, mais en pratique, il s'agit de microprêts au point de vente. Cela permet habituellement au consommateur de diviser le coût en quatre paiements ou plus et de reporter le coût total d'un achat important. Vous savez bien de quoi il s'agit.

Cela semble assez inoffensif lorsqu'il s'agit d'un objet comme un canapé, d'un ordinateur portable ou d'un achat ponctuel d'urgence, mais la préoccupation que nous avons soulevée et que nous voulions faire valoir est qu'il y a des preuves que l'achat immédiat avec paiements décalés est de plus en plus utilisé pour financer les besoins courants: épicerie, vêtements, articles ménagers et autres dépenses courantes.

Cela révèle deux choses importantes. Premièrement, il y a une lacune dans les données. Le Canada n'a pas encore défini clairement ce qu'est « acheter maintenant, payer plus tard » dans son infrastructure législative. Ainsi, ce phénomène ne laisse pas de trace dans les chiffres cités par mes collègues, mes amis qui comparaissent aujourd'hui, et c'est un problème. D'autres pays ont pris des mesures beaucoup plus rapides pour que l'infrastructure législative tienne compte de ces réalités.

Deuxièmement, acheter maintenant et payer plus tard est symptomatique d'un problème plus profond sous l'angle de la prospérité. Les consommateurs n'utilisent pas ce produit de crédit parce qu'ils sont coupables de négligence financière. Ils les utilisent parce que quelque chose cloche dans les chiffres. Les chèques de paie sont trop bas et les coûts sont trop élevés. Alors, les consommateurs colmatent les trous. Nous devons prêter attention à ce comportement et éviter de le diaboliser. C'est pourquoi nous pensons que le Comité devrait s'abstenir de traiter l'achat immédiat suivi de paiements décalés comme une stricte question de protection du consommateur. Oui, il nous faut plus de renseignements et une meilleure compréhension, mais nous devons aussi prendre du recul et nous demander pourquoi un produit de crédit conçu pour des achats discrétionnaires importants est utilisé dans la gestion du quotidien, y compris pour faire l'épicerie.

Le problème de l'endettement au Canada est symptomatique du défi plus général de la prospérité et de la productivité auquel nous sommes nombreux à réfléchir depuis un certain temps. Si les salaires ne suivent pas le rythme des coûts, la dette comble l'écart. Les loyers et le coût de l'épicerie, des télécommunications, du transport et des services de base ont augmenté plus rapidement que les revenus. Les consommateurs se tournent vers ce produit de crédit. Notre productivité est faible, tout comme l'investissement, et notre niveau de vie est au point mort. Nous pensons que c'est maintenant un exemple clair de ce changement.

Nos recommandations comportent deux volets. Premièrement, le Comité devrait cerner cette lacune dans les données et continuer d'essayer de la combler. Ce n'est pas que le Canada n'a jamais étudié l'achat immédiat suivi de paiements décalés ni qu'un comité n'en a jamais entendu parler. Nous ne sommes tout simplement pas parvenus à la ligne d'arrivée. En fait, nous nous cachons parfois un peu derrière le fédéralisme. Certaines administrations prétendent qu'il ne s'agit pas de leur dossier principal ou de leur élément clé.

Deuxièmement, nous pourrions peut-être élargir un peu le mandat de l'étude. La dette est aussi un signal au sujet de la prospérité, et une dépendance croissante à l'égard d'un produit de crédit à la consommation à court terme qui est de plus en plus invisible et destiné aux jeunes devrait soulever des questions plus importantes au sujet des salaires, de la concentration du marché, de la concurrence, de la productivité et du coût du logement, et il faut se demander si les politiques publiques n'ont pas permis à trop de marchés essentiels de devenir trop coûteux.

Les Canadiens ne peuvent pas gérer ce que les décideurs ne peuvent pas mesurer, mais nous ne pouvons pas non plus nous tirer

à coup de règlements d'un problème lié à la prospérité simplement en améliorant notre tableau de bord de données. Il faut que la comptabilité tienne compte de ces achats immédiats avec paiements décalés, mais la grande question est de savoir pourquoi tant de gens ont besoin, au départ, de ce type de crédit.

Merci beaucoup. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Bednar. Merci à tous les témoins.

Nous allons commencer par M. Kelly. Six minutes.

**Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC):** Merci.

Monsieur Butler, des témoins ont dit que les Canadiens remboursent leurs dettes en les refinançant et en échelonnant le remboursement sur une plus longue période, en épuisant leurs économies et en rognant sur d'autres achats, y compris les produits de première nécessité. Est-ce une façon viable de faire face à un endettement croissant?

• (1550)

**Ronald Butler:** Ce n'est pas viable. Cela s'est avéré tant et plus. Au cours des 18 derniers mois, nous avons observé une croissance quelque peu alarmante du nombre de recours au pouvoir de vente, du nombre des ventes ordonnées par les banques.

Les taux de défaut sur les prêts hypothécaires ont continué d'augmenter. Nous prévoyons que la tendance se maintiendra cette année, tout au long de l'année, et peut-être même l'an prochain. Il n'y a tout simplement pas de bonne façon de gérer les prêts hypothécaires extrêmement importants que les consommateurs ont contractés en 2020, 2021 et au premier trimestre de 2022. Dès que le taux augmente, à moins que les revenus ne montent en flèche, il n'y a pas de moyen facile de gérer la situation.

**Pat Kelly:** En réalité, la seule façon de nous affranchir du scénario de l'endettement, qui s'étend aussi aux déficits fédéraux et même provinciaux, c'est d'avoir une économie plus productive avec des salaires plus élevés, une croissance économique plus forte et une activité économique plus vigoureuse. Tant que les salaires ne permettront pas d'assurer le service de la dette, on ne pourra pas s'arracher à la spirale de l'endettement.

**Ronald Butler:** Le plus grand changement que j'ai observé, depuis 30 ans que je suis dans le secteur des prêts hypothécaires, c'est que ceux qui touchaient un salaire normal étaient bien plus nombreux à pouvoir s'acheter une maison. La différence est frappante. Il était tout à fait normal que le responsable du secteur des fruits et légumes dans une épicerie et une infirmière à temps partiel puissent facilement réunir une mise de fonds de 5 % pour acheter une maison et gérer la situation avec aisance. Cette époque est révolue. Ceux qui achètent des maisons aujourd'hui font presque toujours partie des 10 ou 15 % qui gagnent le plus au Canada. C'est le cas en Ontario, de toute façon, et certainement en Colombie-Britannique. Ce sont ces gens qui achètent des maisons, ou bien ceux qui reçoivent une aide massive de parents qui utilisent une partie de la valeur nette accumulée dans leur propre maison pour aider leurs enfants à acheter la leur.

Je ne veux pas sembler nostalgique, mais je préférerais de loin les bons vieux jours où les gens ordinaires qui gagnent un salaire ordinaire pouvaient acheter une maison. Évidemment, il y a eu une certaine stagnation des salaires.

**Pat Kelly:** Combien de temps faudrait-il à une personne normale comme celle que vous avez décrite — une personne qui a un bon emploi solide à temps plein — pour épargner la mise de fonds minimale sur une maison à Toronto?

**Ronald Butler:** Si nous prenons seulement la région du Grand Toronto, et en particulier Toronto même, elle ne pourrait jamais y arriver. C'est la réalité d'aujourd'hui. Même avec la chute des prix, même si les prix ont reculé de 26 % dans la région du Grand Toronto, elle ne pourrait toujours pas y arriver. Avec un revenu d'environ 110 000 \$ à 115 000 \$, il faut payer le loyer. Il faut manger. Il faut vivre.

**Pat Kelly:** Il faut payer des impôts.

**Ronald Butler:** Effectivement. Cette personne ne pourrait pas accumuler une mise de fonds satisfaisante pour une maison dont le prix frôle le million de dollars.

**Pat Kelly:** Même si c'était possible, sa demande de prêt hypothécaire serait-elle acceptée?

**Ronald Butler:** Elle ne le serait pas.

**Pat Kelly:** D'accord. Donc, une personne normale qui a un emploi normal ne peut pas épargner la mise de fonds ni avoir droit à un prêt hypothécaire. Nous revenons à papa et maman, qui...

**Ronald Butler:** En Ontario, ils sont absents de notre pratique, oui.

**Pat Kelly:** Ils sont absents de votre pratique. Qu'en est-il de la Colombie-Britannique?

**Ronald Butler:** Ils ont été absents plus tôt en Colombie-Britannique.

**Pat Kelly:** Qu'en est-il des autres grandes villes, comme Calgary et Edmonton, qui ne sont pas...

**Ronald Butler:** Calgary pourrait avoir attrapé le virus de Toronto. Nous verrons ce qui se passera.

**Pat Kelly:** D'accord.

Il est vraiment impossible de parler de la crise de l'endettement sans parler de l'immobilier au Canada. Que se passe-t-il actuellement sur le marché immobilier? Quel est l'état de santé du marché immobilier au Canada en ce moment?

**Ronald Butler:** La santé du marché immobilier? Il commence probablement tout juste à ralentir au Québec. C'était un marché très dynamique. Le Canada atlantique connaît des hausses considérables de prix. Il se peut que cela aille à l'encontre de ses propres intérêts, car le Canada atlantique n'a jamais été un endroit reconnu pour ses revenus massifs, mais encore une fois, ce virus qui vient des grandes villes s'est propagé dans tout le pays. Je ne peux que supposer qu'il y aura d'autres baisses de prix en Ontario et en Colombie-Britannique cette année, un ralentissement de l'appréciation des prix au Québec et un exercice accru des pouvoirs de vente parce que plus de gens auront du mal à faire leurs paiements hypothécaires.

Nous avons atteint un point tournant dans la région du Grand Toronto au dernier trimestre: il n'y a eu absolument aucune mise en chantier d'appartements en copropriété dans cette région.

**La présidente:** Merci, monsieur Butler. Le temps de parole du député est écoulé.

Oh, je suis désolée, monsieur Kelly. Il vous reste une minute. Allez-y.

**Pat Kelly:** D'accord.

Vous pouvez peut-être continuer. Nous entendons constamment dire qu'il y aura une offre accrue de logements et que les mesures prises par le gouvernement stimuleront l'offre. Nous disons depuis des années que la situation va empirer avant qu'il n'y ait le moindre signe d'amélioration. Quel est l'état de santé du marché, quelle est la situation actuelle des mises en chantier à Toronto, le marché que vous connaissez le mieux?

• (1555)

**Ronald Butler:** Dans l'ensemble de l'Ontario, à une exception mineure près, celle d'Ottawa, les mises en chantier — pas seulement les tours d'habitation, mais même les maisons de faible hauteur — ont chuté. C'est la réalité. Elles sont si faibles que cela risque d'être dangereux pour la santé de l'industrie de la construction en Ontario.

**Pat Kelly:** Merci.

**La présidente:** Merci, monsieur Kelly. Vous m'excuserez. J'étais un peu pressée.

Monsieur Leitão, vous avez six minutes.

**Carlos Leitão (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.):** Merci beaucoup.

Monsieur MacKenzie, vous avez parlé plus tôt des trois points sur lesquels cette politique devrait porter. Je suis d'accord avec vous pour dire que le ratio du service de la dette devrait être au centre de notre attention. Il y a ensuite l'insolvabilité sur la base des liquidités par rapport à l'insolvabilité sur la base du bilan. Cependant, vous n'avez pas eu le temps de nous en dire plus sur le troisième point que vous avez soulevé, c'est-à-dire un intérêt accru pour les villes de taille moyenne ou l'encouragement à s'installer dans ces villes. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

**Peter MacKenzie:** Oui, bien sûr. Avec plaisir.

Ma troisième recommandation, c'est que, dans les travaux d'infrastructure fédéraux et l'établissement des immigrants, il faudrait favoriser la croissance de villes canadiennes de taille moyenne. Au Canada, nous avons besoin d'autres solutions que les grands centres comme Toronto et Vancouver, où le prix des logements est démesuré par rapport aux revenus. Les Canadiens qui déménagent dans de grandes villes comme Toronto et Vancouver sont plus susceptibles de contracter une hypothèque démesurée pour acheter une maison. Ensuite, ils rejoignent en quelque sorte le segment de la population dont j'ai parlé et qui est fortement endetté, là où il y a cette crise de l'endettement. Souvent, les politiques relatives à l'abordabilité du logement sont axées sur la demande. Cependant, si on rend le logement un peu moins cher à Toronto ou à Vancouver, il y a tout simplement une migration en provenance des petits centres. Nous pourrions certainement trouver des solutions de rechange, faire croître les villes de taille moyenne au Canada. Nous avons de grandes villes et d'excellentes universités de calibre mondial. La croissance de ces villes contribuera à faire croître l'économie canadienne et, en même temps, à rendre la vie plus abordable.

**Carlos Leitão:** Merci.

Vous recommanderiez donc que cette politique encourage et favorise les investissements dans les petites villes afin qu'elles puissent offrir de meilleurs emplois et que les gens viennent s'y installer.

**Peter MacKenzie:** Oui, exactement. Je pense que l'attrait des grandes villes tient en grande partie aux revenus. Les gens gagnent plus à Toronto, alors ils veulent s'y installer pour travailler. Si nous parvenions à développer certaines petites villes... Nous avons vu cela se produire aux États-Unis, comme à Austin. Il y a 20 ans, cette ville n'était pas vraiment considérée comme un grand centre. Aujourd'hui, les gens s'y installent, ce qui favorise son développement économique. Nous pourrions faire la même chose, par exemple, en Ontario, peut-être à Kingston. Cette ville me vient à l'esprit, parce qu'elle offre beaucoup de possibilités. Elle a une université de calibre mondial, l'Université Queen's. Le développement de son économie permettrait aux gens de s'y installer au lieu d'emménager à Toronto. Cela leur offrirait plus de choix quand ils cherchent un revenu plus élevé tout en évitant de dépenser tout leur argent et de s'endetter lourdement pour se loger.

**Carlos Leitão:** Lors d'une autre réunion — notre avant-dernière, si je ne m'abuse —, un de vos collègues économistes a souligné que le Canada a traversé des périodes d'endettement excessif. Les ménages ont emprunté de façon excessive au lendemain de la crise financière de 2007-2008, quand les taux d'intérêt ont fortement baissé. La même chose s'est produite après la pandémie. Que pensez-vous de ces endettements excessifs? Si tel est le cas, à qui la faute? Nous ne cherchons pas à blâmer qui que ce soit, mais l'accès au crédit est-il trop facile au Canada? Les taux d'intérêt seraient-ils restés trop bas pendant trop longtemps? Qu'en pensez-vous?

• (1600)

**Peter MacKenzie:** En un certain sens, il est difficile de répondre à cette question, car elle comporte de nombreux facteurs qui prêtent à confusion. Je dirais qu'il existe certainement des raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral, ou les gouvernements en général, peuvent s'endetter, comme en réponse à la grande crise financière ou à la COVID-19. Quant à savoir s'ils ont contracté trop de dettes, c'est probablement le cas quand on voit les déficits exploser comme ils l'ont fait. Les gouvernements réagissaient à une crise, ce qui est compréhensible, en quelque sorte.

Je dirais que cette augmentation de la dette, coïncidant avec une période de taux d'intérêt très bas, a aussi incité les ménages à s'endetter davantage, car les versements mensuels n'étaient plus si élevés. Quand les taux d'intérêt baissent, il est naturel de voir l'endettement augmenter.

Du point de vue des prêts aux entreprises, je pense que la réponse à la grande crise financière et les exigences de fonds propres de Bâle III ont en réalité poussé les banques à se retirer un peu du crédit aux entreprises, particulièrement aux plus petites. Cela a probablement contribué à la baisse de notre productivité. Sur ce point, il me semble important de faciliter le crédit aux entreprises et peut-être d'amener le Bureau du surintendant des institutions financières à assouplir ses exigences prudentielles en matière de prêts aux entreprises.

Cela dit, du côté des consommateurs comme du côté des propriétaires de maison, la baisse des taux d'intérêt et les fortes dépenses gouvernementales ont permis aux consommateurs de s'endetter passablement. Quoi qu'il en soit, ils semblent bien s'y prendre — du moins en moyenne — si l'on regarde le ratio du service de la dette.

**Carlos Leitão:** D'accord. Je crois que mon temps de parole est presque écoulé.

Monsieur Butler, je reviendrai à vous sur la question du renouvellement des prêts hypothécaires, car c'est un sujet important. Mon temps de parole est écoulé.

**La présidente:** Merci, monsieur Leitão.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour six minutes.

**Jean-Denis Garon:** Merci, madame la présidente.

Monsieur Butler, vous animez un balado qui s'appelle *Angry Mortgage*. À première vue, vous n'avez pas l'air d'un homme trop fâché.

J'aimerais, dans un langage acceptable pour un auditoire parlementaire, que vous me disiez ce qui vous fâche le plus dans le marché en ce qui a trait à l'endettement des ménages.

[Traduction]

**Ronald Butler:** Je parle parfois sur la chaîne de télévision CTV, alors je peux vous l'expliquer plus clairement.

À l'heure actuelle, le plus inquiétant est le fait que la baisse spectaculaire des prix de l'immobilier ne suffit pas. Elle n'est pas suffisante pour permettre aux Canadiens moyens et aux jeunes Canadiens d'accéder facilement à la propriété. Ce fait est très révélateur.

Je soutiens l'idée de développer les petits centres et de permettre aux petites villes de s'étendre. Cependant, en réalité, l'activité se concentre dans les grandes villes. Il faut accepter cela. Calgary s'est agrandie, et Edmonton aussi. Elles en ressentent les effets dans la dynamique des prix.

Je tiens à souligner une chose qui n'est pas nécessairement une question de compétence fédérale, mais peut-être de compétence provinciale. Il faut déréglementer la façon de construire les maisons. Il doit y avoir des moyens d'obtenir plus de terrains à moindre coût. Il faut trouver des moyens de réduire le coût des matériaux de construction. Il faut s'attaquer aux frais importants que les municipalités imposent sur les nouvelles constructions. Le gouvernement de l'Ontario vient justement d'agir à ce sujet. C'est un problème crucial qui a continuellement fait grimper le prix des logements.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Merci.

Sur un autre thème, quand on regarde les réseaux sociaux comme TikTok, on voit qu'il y a beaucoup de gens, beaucoup de jeunes, qui s'informent sur la finance personnelle, sur comment s'enrichir et sur comment investir auprès de gens qui, parfois, sont recommandables et de gens qui, parfois, ne sont pas recommandables. En outre, là-dedans, il y a une espèce de fétiche de l'immobilier qui s'est développé. Ainsi, on présente l'immobilier comme une façon de s'enrichir très rapidement. C'est vraisemblablement de la spéculation. Des gens ont profité des hausses de prix des dernières années.

Qu'est-ce que vous en pensez? Qu'est-ce que vous pensez de la qualité de l'information à laquelle les jeunes premiers, deuxièmes ou troisièmes acheteurs sont exposés?

Est-ce que vous pensez que c'est une bonne stratégie? Est-ce que, dans votre pratique, vous avez vu des gens qui se sont rendus financièrement vulnérables en utilisant ces techniques d'achat et de refinancement hypothécaire en série?

[Traduction]

**Ronald Butler:** C'est une excellente question.

Au Canada, le conseiller hypothécaire le plus populaire dans les médias sociaux est québécois. C'est un M. Pierre-Charles Jolicœur, qui a une clientèle énorme dans la province. Il dépasse de loin tout ce que j'ai accompli au Canada anglais. Vous soulevez un excellent point qui...

• (1605)

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Est-ce que vous le laisseriez vous conseiller? Est-ce que ce sont de bons conseils qui sont donnés? Est-ce que ce sont de bonnes techniques d'investissement? Ultimement, est-ce que les gens qui écoutent ces pseudo-conseillers ne devraient pas investir dans des actifs plus productifs ailleurs?

[Traduction]

**Ronald Butler:** Ce sont presque toujours de mauvais conseils. Ce sont presque exclusivement des astuces et des mêmes. Cette plateforme est libre d'accès. N'importe qui peut y dire ce qu'il veut. Malheureusement, la majorité des conseils financiers donnés sont de très mauvaise qualité, donc je partage votre observation.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Jusqu'à il y a quelques années, on présentait l'achat d'une propriété comme une façon importante de se bâtir un patrimoine et d'accumuler du capital. Pour la plupart des ménages, si on exclut les régimes de retraite à prestations déterminées, c'était la principale source d'accumulation de capital. Est-ce que vous pensez que c'est encore vrai? Est-ce que vous pensez qu'on doit un peu reconsidérer la propriété comme un endroit où on se loge, et aller investir dans des actifs plus productifs, par exemple? Est-ce que le haut taux d'endettement des ménages, notamment d'endettement hypothécaire, ne vient pas, dans une certaine mesure, cannibaliser de l'épargne qui devrait être investie ailleurs dans l'économie?

[Traduction]

**Ronald Butler:** Vous avez tout à fait raison. En réalité, tous les conseils donnés au cours de ces quinze dernières années incitant à se lancer dans l'immobilier pour bâtir un empire étaient mauvais, car ils reposent sur l'endettement. Ces conseils sont essentiellement intéressés et autoréalisateurs. Vous avez raison: en réalité, les gens auraient dû acheter une seule maison, investir dans des fonds négociés en bourse peu coûteux et gérer leur patrimoine prudemment.

Je dis cela, parce que chaque fois qu'on recommande de tirer profit d'investissements, on prend un risque démesuré que, selon toute probabilité, on ne devrait pas prendre.

[Français]

**Jean-Denis Garon:** Rapidement, quelle est l'importance des prêts automobiles dans la situation financière des gens? Est-ce que la volonté d'avoir une voiture et la dépendance à la voiture nuisent à l'accès à la propriété?

[Traduction]

**Ronald Butler:** J'ai une certaine expertise dans ce domaine. Malheureusement, il est incroyablement facile d'acheter une voiture — incroyablement facile d'acheter une voiture très chère —, et l'on finit par le regretter. C'est une chose que nous constatons dans notre secteur, où les gens assument d'énormes versements.

**La présidente:** Merci, monsieur Butler. Nous allons devoir nous arrêter ici.

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Hallan pour cinq minutes.

**Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC):** Merci, madame la présidente.

Monsieur Butler, je vous remercie encore une fois d'être venu.

L'hon. Marc Miller, actuel ministre de l'Identité canadienne et de la Culture, était le ministre de l'Immigration à l'époque. Il a vertement critiqué son propre gouvernement en disant que l'immigration était hors de contrôle.

Pourriez-vous nous parler des conséquences de la croissance démographique incontrôlée sous le gouvernement libéral et de ses répercussions non seulement sur le logement, mais aussi, de façon générale, sur la dette?

**Ronald Butler:** Il y a eu trois années d'immigration massive, pendant lesquelles près de 3,5 millions de personnes sont arrivées au Canada.

Le gouvernement canadien lui-même a fait un excellent travail en matière d'immigration pendant des décennies. C'est l'un des aspects les plus importants, voire l'un des meilleurs aspects de notre pays. Cependant, l'arrivée de 3,2 millions de personnes sur une très courte période a eu de graves retombées sur les ressources du logement. Elle a aussi nui aux ressources en soins de santé et en éducation, mais ses effets sur le logement ont été dévastateurs. Les nouveaux Canadiens louent. Ils ne cherchent pas tout de suite à acheter une maison, ils louent. Les loyers au Canada ont flambé dans toutes les provinces, sauf au Québec. De nombreux Canadiens, notamment les jeunes et les personnes à faible revenu, en ont souffert économiquement. La hausse des loyers a été si spectaculaire qu'elle a nui à tout le monde.

**Jasraj Hallan:** Cela aura-t-il un effet à long terme?

• (1610)

**Ronald Butler:** À long terme, cela se traduira par un effet de rebond, au point que nous nous retrouverons avec un excédent de logements locatifs, car ce dernier trimestre, la population canadienne a diminué d'environ 65 000 personnes. Nous ferons face à un surplus de logements locatifs. Nous avons à Toronto une mer de condos minuscules qui mettront longtemps à se vendre.

**Jasraj Hallan:** Vous avez sans doute lu le rapport de la Banque Royale du Canada qui souligne que, pendant une décennie, près d'un billion de dollars d'investissements ont échappé aux libéraux. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Quelles répercussions cette perte a-t-elle eues sur le marché du logement?

**Ronald Butler:** Je vous dirai que le problème découlait d'une obsession pour l'investissement dans l'immobilier — l'immobilier considéré comme un moyen de créer de la richesse. Dans une certaine mesure, on a fait l'erreur de ne pas canaliser des fonds productifs vers les ressources, comme l'industrie manufacturière et d'autres secteurs créateurs d'emplois. On préférerait investir uniquement dans l'immobilier. Cela profite, bien sûr, aux travailleurs de la construction, mais en fin de compte, cela crée une surabondance, et ces travailleurs perdent leurs emplois.

**Jasraj Hallan:** Le gouvernement libéral est reconnu pour son impression massive de monnaie et ses déficits colossaux. Le très hon. Mark Carney, l'actuel premier ministre, a même doublé le déficit de Justin Trudeau. Cela m'a beaucoup surpris. Quel est l'effet de toute cette impression monétaire et de ces déficits sur la classe moyenne, et quel sera l'effet sur les impôts à venir pour les jeunes qui souhaitent accéder à la propriété?

**Ronald Butler:** Nous observons des problèmes causés par la croissance accélérée des actifs et les conséquences d'un déficit important. Soit dit en passant, c'est un problème mondial. Dans toute l'anglosphère, là où il y a eu de fortes dépenses déficitaires, nous avons observé une inflation des actifs. Cette inflation profite aux personnes riches ou déjà propriétaires, mais elle pénalise les jeunes qui n'ont pas un revenu suffisant pour acheter une maison. C'est une conséquence évidente de ce que nous avons observé ces dernières années.

**Jasraj Hallan:** Madame Bednar, je voudrais aussi m'adresser à vous.

Les Canadiens s'endettent plus que jamais en dehors de leur prêt hypothécaire. Selon la société Equifax, les 75 % des Canadiens à faible revenu ont un ratio dette-revenu d'au moins 200 %, et ce pourcentage s'élève à plus de 480 % pour les 20 % aux revenus les plus faibles. Quelle incidence l'endettement croissant des ménages a-t-il sur les acheteurs d'une première maison et sur les jeunes Canadiens?

**Vasiliki Bednar:** Je vais vous répondre en parlant des jeunes Canadiens en général.

Il y a une dizaine d'années, j'ai présidé le groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes et je continue à suivre l'économie. Nous constatons qu'ils ont de la peine à trouver des logements aux loyers abordables qui leur permettraient d'économiser et de nouer les deux bouts. Nous commençons à voir cela se refléter dans les enquêtes sur le bonheur et dans les prévisions des jeunes sur leur propre capacité de prospérer et de réussir. C'est pourquoi j'en reviens aux possibilités de prospérité plus générales, à la façon dont nous faisons croître l'économie et aux autres outils de politique publique complémentaires dont nous disposons au-delà des éléments négatifs.

**La présidente:** Merci, madame Bednar. Je vais devoir vous arrêter ici.

Merci, monsieur Hallan.

Nous allons maintenant poursuivre avec M. Sawatzky, pour cinq minutes.

**Jake Sawatzky (New Westminster—Burnaby—Maillardville, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci à nos témoins d'être venus aujourd'hui.

Madame Bednar, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des plans « Achetez maintenant, payez plus tard ». Vous avez dit que cette façon de faire est de plus en plus courante chez les jeunes Canadiens.

J'ai vu une blague sur une publicité proposant de financer une pizza, ce qui montre à quel point ce phénomène est courant, même pour de petites transactions. Où la littératie financière entre-t-elle en ligne de compte? Comment pouvons-nous éduquer les jeunes générations sur ce qui est écrit en petits caractères? Selon vous, quelles sont les premières mesures que nous pourrions prendre pour réduire la fréquence de ce phénomène?

**Vasiliki Bednar:** Je ne pense pas qu'il soit si mauvais qu'un beaucoup plus grand nombre de gens utilisent les plans « Achetez maintenant, payez plus tard ». Je pense que l'échec se situe au niveau de la réglementation qui les entoure. On pourrait faire valoir que ces plans font une sage concurrence au duopole Visa-Mastercard. Le fait de permettre à quelqu'un de bénéficier d'un finance-

ment initial sans intérêt et de fractionner le paiement en quatre versements est fantastique. On retrouve ce phénomène dans d'autres domaines de politiques, comme dans l'un de nos programmes de soins dentaires, qui permet aux gens de régler la facture du dentiste par versements échelonnés sans payer d'intérêt.

Je ne veux pas minimiser l'importance de la littératie financière. Toutefois, lorsqu'on n'en tient pas compte, que le produit soit considéré comme un crédit ou comme un prêt, pour les jeunes, les plans « Achetez maintenant, payez plus tard » pourraient être un moyen de se construire un dossier de crédit. Je pense, par exemple, aux incroyables entreprises canadiennes de technologies financières, comme Borrowell, qui considèrent le paiement ponctuel du loyer comme moyen d'accéder au crédit.

Je veux surtout dire que, souvent, nous parlons de la souveraineté comme d'un déficit, de quelque chose que nous n'avons pas ou que nous n'appliquons pas. Cependant, en considérant cette question du point de vue des jeunes, un peu comme un jeu-questionnaire dans une revue, « Savez-vous gérer les marchés dont vous disposez? Oui ou non? », souvent, nous répondons par la négative. Cependant, si nous répondons affirmativement, le jeu-questionnaire continue par: « Le faites-vous? » Je pense que, dans le cas des plans « Achetez maintenant, payez plus tard », on peut répondre par un oui ou un non. À l'heure actuelle, nous sommes du côté du « non ». Nous devons passer du côté du « oui », car les jeunes, comme tous les Canadiens, s'attendent à ce que nos lois reflètent la réalité qu'ils vivent au quotidien, et ce n'est pas le cas actuellement.

• (1615)

**Jake Sawatzky:** Merci.

Selon vous, quelles sont les pratiques les plus abusives des plans « Achetez maintenant, payez plus tard »? Est-ce que, dans certains cas, ils sont particulièrement néfastes? Vous avez évoqué certains aspects positifs, et c'est bon à savoir. Quels en seraient les aspects négatifs?

**Vasiliki Bednar:** La blague de la pizza m'a fait rire. Je crois l'avoir vue avec des versements échelonnés pour un burrito. C'était une collaboration avec Uber Eats, ou une chose comme cela. C'est bien de rire un peu, mais il faut aussi prendre conscience de ce qui existe sur le marché et de l'usage que les gens en font.

Les médias sociaux nous permettent plus que jamais de savoir comment les autres gens vivent au quotidien. Ils peuvent aussi nous inciter à faire des dépenses non essentielles si nous cherchons à imiter des personnes présentes dans notre fil d'actualité ou à suivre des algorithmes. Je tiens également à souligner ce point, car il est tellement facile d'interagir avec ces plateformes. Un seul clic suffit. Je comprends pourquoi les gens peuvent penser, s'ils voient cela comme une option de paiement, ou comme quelque chose de simple ou de traditionnel, que cela fait partie des infrastructures financières habituelles. Je ne préconise pas cette façon de nuire à la solvabilité des gens. Il est très important de protéger les jeunes qui risquent de s'endetter rapidement sans s'en rendre compte, ce qui pourrait leur faire du tort plus tard — bien plus que les burritos.

**Jake Sawatzky:** Vous avez parlé d'autres règlements. À quoi pourraient-ils ressembler?

**Vasiliki Bednar:** La grande question est de savoir si le Canada décide de considérer ces plans comme du crédit ou comme des prêts. Il semble que d'autres gouvernements les considèrent plutôt comme du crédit. En substance, cela inverse le principe de la mise de côté, où l'on pouvait auparavant payer un article par versements échelonnés en l'obtenant à la fin du processus. Désormais, nous faisons un premier versement, ce qui stimule considérablement la dopamine et procure une grande satisfaction, mais ce qui peut aussi prêter à confusion. Nous obtenons un article important que nous convoitions peut-être ou qui est nécessaire à notre vie quotidienne, mais la structure de paiement s'étale sur une plus longue période.

En fin de compte, il s'agit d'établir la compétence juridictionnelle adéquate et de reconnaître que ces plans existent bel et bien. Nous les avons autorisés dans notre économie numérique. Les gens s'en servent de plus en plus souvent, mais il nous incombe d'y répondre adéquatement.

**Jake Sawatzky:** Quel serait le scénario le plus favorable? Avons-nous pris toutes les mesures qui s'imposent? À quoi cela pourrait-il ressembler dans le meilleur des cas?

**La présidente:** Pardonnez-moi. Vous devriez y revenir dans une autre réponse.

Votre temps est écoulé. Merci, monsieur Sawatzky.

[Français]

Nous allons continuer avec vous, monsieur Garon. Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Jean-Denis Garon:** Merci.

Je vais poursuivre sur la lancée de mon collègue.

Madame Bednar, si on veut comprendre les problèmes d'endettement, il faut comprendre la psychologie des gens qui s'endettent. Par exemple, il peut y avoir des banquiers qui nous disent que le plan « achetez maintenant, payez plus tard » est seulement un produit financier qui est offert sur le marché. Les personnes qui sont raisonnables et rationnelles l'utilisent intelligemment. Or, lorsque ces produits arrivent entre les mains de gens qui ont des problèmes de maîtrise de soi, lorsqu'on veut consommer immédiatement, ou encore lorsqu'on a faim alors qu'on n'a pas de revenus ou qu'on a des contraintes budgétaires, ça peut être un outil qui nous rend encore plus précaires financièrement. Ça peut amorcer dans nos vies une cascade d'événements financiers qui peuvent nous mener possiblement jusqu'à la faillite.

D'abord, j'aimerais connaître la popularité de cette pratique. Qu'est-ce que ça dit sur nos besoins et sur la façon dont notre environnement nous crée des besoins aujourd'hui? Est-ce que ce ne serait pas aussi la source de beaucoup de problèmes d'endettement?

J'aimerais aussi savoir si le fait de beaucoup utiliser ces produits est un précurseur de problèmes financiers. Est-ce qu'on sait si ça prédit des problèmes financiers dans le futur? Quel est le profil des gens qui les utilisent beaucoup? Est-ce que ce sont davantage les jeunes? Je peux vous dire que ma grand-mère ne paie pas son épicerie en 12 paiements égaux. Alors, est-ce que c'est présent davantage chez les jeunes? Je vous laisse vous exprimer à ce sujet.

• (1620)

[Traduction]

**Vasiliki Bednar:** Ma grand-mère aussi paie son épicerie en argent comptant.

Les données disponibles indiquent que les jeunes Canadiens âgés de 30 ans et moins ont particulièrement tendance à recourir aux services « Achetez maintenant, payez plus tard ». Comme nous n'intégrons pas ces montants à notre bilan de l'endettement global des ménages au Canada — qui, comme vous l'avez entendu, est déjà très élevé et ne cesse d'augmenter —, ils échappent à la vue des décideurs politiques. Ils échappent également à celle des différents plans « Achetez maintenant, payez plus tard ». Ces sociétés de crédit ont donc plus de difficulté à déterminer qui est solvable, à moins qu'un consommateur ait déjà eu affaire à l'une d'elles pour avoir manqué à ses obligations dans le cadre de ce plan. Dans ce cas, elles pourront décider de ne plus lui offrir ce plan. Comme il existe de nombreux produits de ce type sur le marché, les gens peuvent facilement accroître leur dette.

Pour ce qui est des indicateurs clés, à mon avis, il est important de noter le moment et l'endroit où les gens utilisent ces plans. De nouveau, quand une personne déménage, il lui faut évidemment un canapé ou un matelas. L'aspect inquiétant de leur utilisation pour l'épicerie et pour d'autres nécessités de la vie quotidienne est symptomatique du problème d'abordabilité et de l'enjeu plus général de la prospérité. Les plans « Achetez maintenant, payez plus tard » ne sont pas nocifs en soi.

**La présidente:** Pardonnez-moi de vous interrompre, madame Bednar.

**Vasiliki Bednar:** Je suis vraiment désolée. Je m'exprimerai plus rapidement la prochaine fois.

**La présidente:** Ce tour de question est très condensé.

Nous allons maintenant poursuivre avec Mme Cobena, pour cinq minutes.

**Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je vais m'adresser à M. Butler.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que vous souhaitez qu'un plus grand nombre de Canadiens ordinaires qui gagnent un revenu ordinaire aient les moyens d'acheter une maison. Autrefois, l'âge moyen d'acquisition d'un logement était de 27 ans, alors qu'il se situe aujourd'hui autour de 40 ans. Il est évident qu'il y a là un problème auquel nous devons nous attaquer.

Le gouvernement a réagi en créant une quatrième bureaucratie du logement, mais les rapports comptent encore près de 100 000 ouvriers du bâtiment qui risquent de perdre leur emploi, et nous constatons toujours que les Canadiens ont du mal à accéder au marché du logement.

Que pensez-vous de la solution que cette quatrième bureaucratie du logement apporte au problème?

**Ronald Butler:** Ce n'est un secret pour personne que je n'ai jamais compris le rôle de Maisons Canada ni la raison pour laquelle cette agence a été créée. Je ne vois pas comment elle pourrait accomplir grand-chose, car nous avons déjà des organismes capables de remplir les mêmes fonctions. Nous avons la Société immobilière du Canada ainsi que la SCHL, qui gère d'excellents programmes dans ces domaines.

Soulignons également qu'aucun des logements que Maisons Canada construira ne sera vendu à des Canadiens. Ce sont des logements sociaux et locatifs spécialement conçus à cet effet. Maisons Canada ne mettra jamais en vente le moindre logement. C'est tout ce que je lui reproche.

La meilleure chose que nous puissions faire au Canada, c'est de permettre à davantage de jeunes issus de la classe moyenne d'acheter une maison là où ils souhaitent vivre. C'est une bonne idée de développer des centres urbains de plus petite taille, mais pourquoi voudrions-nous obliger ces jeunes à s'installer loin de chez eux? On ne peut plus vivre à Burnaby. Il faut s'installer ailleurs, très loin de là. On ne peut plus y vivre, car la vie y est tout simplement trop chère, et elle y sera toujours trop chère.

C'est le problème que je vois dans l'ensemble de cette approche. Oui, plus de logements sociaux, c'est bien, parce que les gens qui ont des problèmes ont besoin d'un logement, mais cela n'aide pas les jeunes à acheter une maison.

**Sandra Cobena:** C'est intéressant, parce qu'un récent rapport du cabinet MNP sur l'indice de la dette à la consommation a révélé que les jeunes Canadiens sont en fait les plus susceptibles de se sentir financièrement paralysés.

Avez-vous constaté cela, vous aussi?

**Ronald Butler:** Nous ne voyons pas cela très souvent, car ils ont abandonné le combat. Ils n'appellent pas les sociétés de crédit immobilier. Ils savent qu'ils ne pourront pas obtenir un prêt immobilier. Le plus tragique, c'est sans doute que nous ne recevons pas ces appels. Nous ne recevons pas d'appels de jeunes qui nous disent: « Bonjour, je pense pouvoir acheter cette maison à Vancouver, Markham ou Oakville. » Nous ne recevons pas ces appels, car ils savent qu'ils ne pourront pas acheter cette maison sans une aide financière considérable de leurs parents.

**Sandra Cobena:** Vous avez 30 ans d'expérience dans le marché hypothécaire, n'est-ce pas?

**Ronald Butler:** Oui, je suis très vieux.

**Sandra Cobena:** C'est une bonne chose.

Que recommanderiez-vous au gouvernement pour mieux résoudre le problème actuel du marché du logement?

• (1625)

**Ronald Butler:** Il est peu probable que cette recommandation se concrétise. Je suggère qu'il laisse la nature suivre son cours en laissant le prix des maisons chuter.

Avant tout, le gouvernement doit trouver le moyen de relancer les investissements au Canada afin de créer des emplois bien rémunérés, ou mieux rémunérés, et éviter toute forme de baisse salariale. Je ne pense pas que ce soit là l'intention du gouvernement, mais c'est ce que nous observons depuis près d'une décennie. La baisse des salaires a atteint un point tel, que les jeunes et les personnes à revenu moyen ne peuvent plus se permettre d'acheter une maison.

**Sandra Cobena:** Merci, monsieur Butler.

Madame Bednar, vous avez mentionné que, de toute évidence, certains Canadiens paient leurs burritos à crédit. Même s'il ne s'agit que d'une offre promotionnelle et d'une façon de ne pas utiliser une carte de crédit, cela témoigne d'un manque d'argent.

Cette étude porte sur l'endettement des ménages, mais vous avez mentionné une chose que j'ai trouvée intéressante. Vous avez dit

que l'endettement privé compensait les défaillances des politiques publiques. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

**Vasiliki Bednar:** L'échec des politiques publiques concerne précisément la prospérité. Nos salaires n'ont pas suivi le rythme salarial. Notre croissance économique est si lente que les gens sont pris au piège entre l'augmentation des salaires et le coût de la vie, ce qui explique pourquoi cette question est si étroitement liée à tous ces autres leviers de politiques.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Cobena.

Monsieur MacDonald, vous avez cinq minutes.

**Kent MacDonald (Cardigan, Lib.):** Je vais d'abord poser une question à M. MacKenzie.

Monsieur MacKenzie, de nombreux témoins ont dit au Comité qu'un grand nombre de propriétaires peuvent sembler être dans une situation stable grâce à la valeur nette accumulée de leur maison. Toutefois, en réalité, ils pourraient manquer de liquidité et s'avérer vulnérables à l'augmentation des mensualités hypothécaires en cas de refinancement. À cette augmentation s'ajoutent les coûts liés à l'assurance, aux taxes et à l'entretien de la maison.

Ma question pour vous aujourd'hui est la suivante: constatez-vous une augmentation du nombre de propriétaires qui sont « riches en actifs, mais pauvres en liquidités »? Je pensais que ce terme s'appliquait seulement à l'agriculture, mais je suppose qu'il s'est étendu au secteur immobilier.

Quels changements particuliers du marché hypothécaire, qu'il s'agisse de garanties, de flexibilité du refinancement ou de la conception des produits, recommanderiez-vous pour aider à stabiliser la situation?

**Peter MacKenzie:** Vous avez raison de dire qu'il existe une catégorie de propriétaires qui s'apprentent à refinancer et qui sont riches en actifs, parce que le prix de leur maison a augmenté, mais qui n'ont pas l'argent pour payer ce taux hypothécaire plus élevé. Le refinancement et l'allègement temporaire des paiements constituent des leviers de politiques, mais il est difficile, à court terme, de vraiment régler le problème.

En examinant le ratio du service de la dette, on constate qu'il s'agit d'un problème systémique à l'échelle du Canada. Dans les grands centres, comme Toronto et Vancouver, cela constitue certainement une préoccupation.

Pour ce qui est du levier de politique, il n'est pas tout à fait évident, mis à part l'allègement temporaire des paiements.

**Kent MacDonald:** Je vais poursuivre avec vous, monsieur MacKenzie.

Le budget de 2025, que nous avons adopté à la Chambre, offre un allègement fiscal, mais il offre aussi aux acheteurs d'une première maison un remboursement de la TPS.

Selon vous, laquelle de ces mesures contribuera le plus à l'abordabilité?

**Peter MacKenzie:** Je pense que ces deux mesures peuvent contribuer à rendre le logement plus abordable, mais, à mon sens, elles relèvent davantage de la demande.

Pour résoudre le problème de l'offre de logements au Canada et éviter que les gens ne soient contraints de contracter des prêts hypothécaires excessifs qu'ils ne seront pas forcément en mesure de rembourser, il faut construire davantage de logements. C'est du côté de l'offre que la solution doit venir.

Comme l'a indiqué M. Butler, à Toronto, beaucoup d'appartements en copropriété sont invendus et le marché de la copropriété connaît un fort ralentissement. En réalité, la demande porte, essentiellement du moins, sur les maisons individuelles et non sur les appartements en copropriété. L'idéal serait de laisser au marché le temps de s'adapter avant que le gouvernement l'aide à y parvenir.

• (1630)

**Kent MacDonald:** Dans ma région, dans le Canada atlantique, nous avons constaté que les prix de l'immobilier ont grimpé après la pandémie de COVID-19, sous l'effet de l'exode en provenance de Toronto et d'autres grands centres urbains. Ces nouveaux arrivants ont tiré parti de la valeur nette de leur logement pour acquérir des maisons moins chères dans des zones rurales. Peut-être voulaient-ils vivre dans des zones moins densément peuplées, et la pandémie les a peut-être poussés à prendre cette décision. Je ne sais pas exactement ce qui les a incités à prendre ce genre de décision.

Dans le Canada atlantique, nous constatons maintenant que les loyers sont à la baisse. Nous observons que les prix de l'immobilier se stabilisent enfin et qu'ils ont cessé de grimper. Si vous interrogez les agences immobilières, vous constaterez que leurs ventes ont considérablement ralenti. À condition de miser sur le bon type de construction à l'avenir, l'accès à la propriété devrait devenir plus abordable pour les jeunes Canadiens.

Êtes-vous d'accord avec ce constat? Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

**Peter MacKenzie:** Oui, dans l'ensemble, je suis d'accord avec vous.

En fait, j'ai vécu dans la région de l'Atlantique pendant la COVID, ayant moi-même suivi le mouvement vers l'Est. Certains facteurs, comme le télétravail, ont permis aux gens de s'installer dans d'autres régions.

Le type de logement proposé est un facteur déterminant à cet égard. Tout le monde ne recherche pas la même chose. La demande générale semble porter sur les maisons individuelles, mais il faut également tenir compte de la densité de logement.

**La présidente:** Merci, monsieur MacKenzie.

Merci, monsieur MacDonald.

C'est tout pour le temps que nous avons. Au nom du Comité, je tiens à remercier nos témoins de nous avoir consacré de leur temps.

Nous allons maintenant faire une brève pause, le temps de passer aux témoins suivants.

Merci beaucoup.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

**La présidente:** Nous reprenons la séance.

[Français]

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins.

[Traduction]

Nous accueillons, de l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation, M. André Bolduc, syndic d'insolvabilité agréé, ainsi que Wesley Cowan, également syndic d'insolvabilité agréé.

[Français]

Nous avons aussi Mme Maude Pugliese, professeure agrégée de l'Institut national de la recherche scientifique à l'Université du Québec.

[Traduction]

Nous entendrons également Douglas Hoyes, syndic d'insolvabilité agréé chez Hoyes, Michalos and Associates Inc.

Je dois rappeler quelques points aux participants.

Veuillez attendre que je vous désigne nommément pour prendre la parole. J'invite les personnes qui sont en visioconférence à cliquer sur l'icône du microphone pour l'activer, et à le mettre en sourdine quand elles ne parlent pas.

Sur Zoom, il est possible, en bas de l'écran, de sélectionner le canal souhaité pour l'interprétation, soit le parquet, l'anglais ou le français.

Je vous rappelle que vous devez toujours vous adresser à la présidence.

Comme vous venez de l'entendre, tous nos témoins en ligne ont passé le test de connexion obligatoire.

[Français]

Nous allons commencer. Chaque témoin aura cinq minutes pour présenter son allocution. Par la suite, nous procéderons à une série de questions.

[Traduction]

Nous allons commencer par l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation.

**André Bolduc (syndic autorisé en insolvabilité, Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation):** Madame la présidente, distingués membres du Comité, je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle André Bolduc, et je suis accompagné de Wes Cowan. Nous sommes tous deux syndics autorisés en insolvabilité, profession réglementée à l'échelon fédéral par le Bureau du surintendant des faillites, et nous comparaissons devant vous au nom de l'Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation, l'ACPIR. J'en suis le président sortant et M. Cowan en est vice-président. L'ACPIR représente près de 1 400 membres et associés qui travaillent dans le secteur canadien de l'insolvabilité des consommateurs et des entreprises et de la réorganisation.

En tant que professionnels de première ligne, nous travaillons directement avec les Canadiens en difficulté financière et, à titre de seuls professionnels autorisés à proposer des solutions juridiques officielles aux problèmes d'endettement au Canada, nous voyons de nos propres yeux les conséquences de l'endettement des ménages.

Je vais maintenant laisser la parole à mon collègue, Wes Cowan, qui vous présentera les tendances que nous observons.

**Wesley Cowan (syndic autorisé en insolvabilité, Association canadienne des professionnels de l'insolvabilité et de la réorganisation):** Merci.

Nous observons plusieurs tendances constantes.

Premièrement, bien des ménages canadiens connaissent encore d'importantes difficultés financières à cause de l'augmentation de leur endettement. Comme ils ont peu d'économies et que beaucoup n'ont que leur paie pour subsister, même un choc modeste peut rapidement mener à une crise financière.

Deuxièmement, nous voyons des produits de crédit à plus long terme et plus risqués, en particulier dans les prêts automobiles. La combinaison de prix des véhicules plus élevés, de durées de prêt allant jusqu'à sept ou huit ans et de consommateurs endettés est un problème pour les ménages.

Troisièmement, les prêts alternatifs et numériques, y compris les produits « acheter maintenant, payer plus tard », se sont développés rapidement. Autrefois utilisés principalement pour de petits achats, ils servent aujourd'hui à tout financer, des voyages aux dépenses ménagères importantes. Ces produits de prêt sont faciles d'accès, mais ils sont coûteux et il est difficile de s'en dégager.

Quatrièmement, le coût du logement pèse de plus en plus. Les loyers sont plus élevés et nombre d'acheteurs de maison à l'étape de la préconstruction perdent leurs dépôts et renoncent à leurs contrats, car la baisse de valeur des propriétés fait qu'il est plus difficile d'obtenir un financement. Des périodes d'amortissement hypothécaire plus longues peuvent retarder la détresse, mais aussi masquer des problèmes d'abordabilité sous-jacents.

Enfin, l'instabilité des revenus devient de plus en plus courante. Or, les revenus irréguliers typiques du travail à la demande et du travail indépendant peuvent, pour les ménages, entraîner des difficultés à faire face à leurs obligations fiscales, ce qui les rend souvent plus dépendants du crédit.

Nous estimons que des mesures ciblées portant sur quatre points pourraient améliorer la résilience des ménages canadiens, et pour vous en dire plus à ce sujet, je vais rendre la parole à mon collègue.

**André Bolduc:** Les quatre mesures ciblées en question pourraient améliorer la résilience des ménages canadiens.

Premièrement, une plus grande harmonisation entre le palier fédéral et les provinces est nécessaire pour améliorer la protection des consommateurs. Les règles sur des questions telles que la prescription de la dette, les pratiques de recouvrement, l'évaluation du crédit et les recours des consommateurs varient considérablement d'une province à l'autre, ce qui est source de confusion pour les consommateurs et de lacunes réglementaires.

Deuxièmement, des protections renforcées sont nécessaires contre les publicités mensongères ou trompeuses sur les solutions à l'endettement, ainsi qu'une orientation plus claire vers des sources de conseils fiables. Par exemple, Google offre un modèle utile: au Canada, sur sa plateforme, seuls les syndicats autorisés en insolvabilité sous réglementation fédérale peuvent faire de la publicité de services relatifs à l'endettement. Nous pensons que des normes semblables devraient s'appliquer aux autres plateformes numériques et aux médias sociaux.

Troisièmement, l'ACPIR est favorable à l'adoption de garde-fous en matière de prêts responsables qui permettraient de préserver l'accès au crédit tout en réduisant les méfaits. Ainsi, on pourrait li-

miter les prêts automobiles avec fonds propres négatifs, imposer une divulgation plus claire en ce qui concerne les prêts à coût élevé et numériques, et instaurer une surveillance plus cohérente de tous les types de prêteurs.

Quatrièmement, il faut redoubler d'efforts en matière de littératie financière. Les syndicats autorisés en insolvabilité contribuent à la littératie financière par les conseils qu'ils sont obligés de fournir, mais nous pensons qu'il faut en faire plus. L'ACPIR reste déterminée à collaborer avec le Bureau du surintendant des faillites, le BSF, et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, l'ACFC, pour aider les Canadiens à accéder en temps opportun à des conseils fiables en matière d'endettement.

Nous serons heureux de répondre aux questions du Comité.

Merci.

• (1640)

**La présidente:** Parfait. Merci, messieurs Bolduc et Cowan.

[Français]

Je passe la parole à Mme Pugliese pour cinq minutes.

**Maude Pugliese (professeure agrégée, Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec, à titre personnel):** Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je vous remercie beaucoup de votre invitation à comparaître.

Je suis sociologue, professeure à l'INRS, soit l'Institut national de la recherche scientifique, et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en expériences financières des familles et inégalités de patrimoine.

En 2022, j'ai mené une enquête auprès de presque 5 000 adultes québécois afin de documenter leur endettement. Mon intervention repose largement sur les résultats de cette enquête. J'ai aussi soumis mon rapport de recherche complet au Comité à titre d'information subséquente.

Je souhaite d'abord souligner l'importance de distinguer l'endettement du surendettement, c'est-à-dire un endettement devenu difficile ou impossible à rembourser. Ce sont vraiment ces situations qui engendrent du stress, de la détresse psychologique même et une détérioration de la santé financière, notamment en raison du cumul des intérêts.

Mon étude montre que, malgré l'ampleur de l'endettement des ménages au Canada, le surendettement ne touche pas la majorité des gens, mais quand même une minorité importante. Au Québec, en 2022, 66 % des personnes avaient des dettes et, parmi elles, 10 % seulement avaient de grandes difficultés à les rembourser ou en étaient incapables. À ce groupe s'ajoutent aussi 18 % qui éprouvaient des difficultés à l'occasion. C'est un groupe qui est quand même appréciable.

Il faut comprendre ce qui mène au surendettement pour mettre en place des interventions efficaces de prévention. Mes résultats suggèrent que ce n'est pas seulement une question de niveau de dette, de littératie financière lacunaire ou de surconsommation. Le facteur déterminant, c'est aussi le contexte dans lequel la dette a été contractée.

Les personnes en difficulté de remboursement se sont généralement endettées, pas dans une logique stratégique planifiée d'investissement, comme pour l'achat d'une maison, mais pour compenser un manque de ressources souvent lié à un événement de vie déstabilisant. Dans ces cas, l'endettement se fait en urgence comme solution de dernier recours pour répondre à des besoins essentiels, souvent à l'aide de produits de crédit à taux d'intérêt élevés — nous les avons nommés, par ailleurs, dans cette réunion — parce qu'il n'y a pas d'autres choix ou qu'on ne les connaît pas.

Mon enquête a identifié plus précisément trois grandes situations qui mènent à ce type d'endettement, que j'appelle endettement compensatoire.

Premièrement, il y a le soutien aux enfants et aux proches. Une proportion de 12 % des personnes endettées, surtout des femmes, rapportaient s'être endettées pour financer un congé parental, faute d'accès à des services de garde, ou dans un contexte de proche aidance.

Deuxièmement, 11 % des personnes s'étaient endettées pour faire face à une perte d'emploi, souvent combinée à des problèmes de santé.

Enfin, 4 % des personnes ont dit s'être endettées pour pallier un amalgame de difficultés économiques associées à des ressources chroniquement faibles.

Plus de la moitié des personnes qui s'étaient endettées pour ces raisons éprouvaient des difficultés de remboursement.

Pour prévenir le surendettement, il faut selon moi agir en amont, en renforçant la capacité des personnes à faire face à ces situations sans recourir à un crédit coûteux.

Je pourrais formuler trois pistes principales.

Premièrement, il faudrait renforcer certains programmes sociaux, notamment les politiques familiales (services de garde, congés parentaux, soutien à la proche aidance) et, bien sûr, les programmes liés aux pertes d'emploi et à l'invalidité.

Deuxièmement, il faudrait améliorer la connaissance des programmes disponibles et des solutions de rechange au crédit lors de transitions susceptibles de mener à un endettement compensatoire (comme la venue d'un enfant, une perte d'emploi, une maladie) par l'entremise de mesures d'éducation et de conseils financiers qui visent vraiment à entrer en contact avec les personnes au moment où elles vivent ces situations.

Troisièmement, il faut reconnaître aussi les besoins réels de petits crédits à court et à moyen termes chez les personnes à plus faible revenu ou vivant une perte de revenu importante. Pour plusieurs d'entre elles, il est vraiment difficile d'épargner en prévision de dépenses essentielles, comme des vêtements d'hiver ou des urgences. De plus, le recours au crédit est presque inévitable pour ces articles onéreux.

Or, pour les personnes à plus faible revenu, l'offre de crédit à court terme est dominée actuellement par des prêteurs du secteur alternatif, souvent plus coûteux et moins encadrés. Les institutions bancaires, par exemple, excluent souvent les personnes à faible revenu de leurs meilleures offres, entre autres de leurs cartes de crédit à récompenses, tout en leur faisant par ailleurs assumer indirectement les coûts...

• (1645)

**La présidente:** Est-ce que vous pouvez conclure rapidement, s'il vous plaît, madame Pugliese?

**Maude Pugliese:** ... associés à ces produits au moyen de frais d'interchange. Des programmes visant à développer une offre de petits crédits à court terme abordables aux personnes à plus faible revenu qui répondent à leurs besoins permettraient de prévenir l'endettement problématique.

En terminant, je dirais que, à titre de comparaison, plusieurs programmes publics soutiennent le crédit hypothécaire.

**La présidente:** Merci, madame Pugliese. Nous devons terminer ici les remarques préliminaires.

[Traduction]

Nous allons poursuivre avec M. Hoyes qui aura cinq minutes. Allez-y, monsieur.

**Douglas Hoyes (syndic autorisé en insolvabilité, Hoyes, Michalos and Associates Inc., à titre personnel):** Madame la présidente et distingués membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité. Je m'appelle Doug Hoyes, du cabinet Hoyes, Michalos. Je suis syndic autorisé en insolvabilité. Au cours des 27 dernières années, mon cabinet a aidé plus de 75 000 Canadiens à régler officiellement leurs problèmes d'endettement.

Permettez-moi de vous livrer trois observations inspirées de ce que nous constatons actuellement sur le terrain. Premièrement, il ne s'agit pas d'un nouveau problème d'endettement, mais du même problème qui s'aggrave. Les Canadiens s'endettent davantage et pour plus longtemps avant de se retrouver à court d'options. D'après les données que nous recueillons auprès de nos clients et que nous publions chaque année dans notre étude sur la faillite « Hoyes, Michalos Joe Debtor », le Canadien insolvable moyen a aujourd'hui plus de 67 000 \$ de dettes non garanties, réparties entre plus de 10 créanciers. Ce n'est pas le résultat d'une seule mauvaise décision financière. Les Canadiens accumulent dettes sur dettes et utilisent le crédit comme stratégie d'adaptation. Quand ils viennent me consulter, ils ne sont pas confrontés à un seul problème. Ils en ont dix.

L'insolvabilité des particuliers est un indicateur décalé dans le temps. Les gens ne se précipitent pas pour déposer une demande. Ils épuisent d'abord toutes les possibilités — refinancement, transferts de solde, paiements minimums — avant de solliciter une aide officielle. Aujourd'hui, nous constatons une accumulation de difficultés financières, plutôt que leur résolution. La tendance ne transparaît pas encore pleinement dans les chiffres actuels, mais cela viendra. La hausse relativement modeste des déclarations de faillite que l'on observe en ce moment minimise la pression qui s'accumule sous la surface. Cette pression entraînera une augmentation du nombre de déclarations de faillite au cours des 12 à 24 prochains mois.

Ma deuxième observation est que le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de l'Agence du revenu du Canada, figure parmi les créanciers dans plus de 40 % des dossiers d'insolvabilité des particuliers. J'ai estimé que, l'an dernier, quelque 1,4 milliard de dollars de dettes envers l'ARC se rapportaient à des dossiers d'insolvabilité de particuliers. En théorie, la meilleure issue pour toutes les parties est la signature d'une proposition de consommateur qui consiste, pour le débiteur, à rembourser une partie de sa dette et, pour les créanciers, à recevoir davantage que ce qu'ils auraient obtenu en cas de faillite. Dans la pratique, cependant, nous constatons un décalage croissant.

Comme vous le savez peut-être, le Bureau du vérificateur général du Canada a récemment mis en évidence d'importantes lacunes dans la prestation de services au niveau de l'ARC. Je partage ces préoccupations. Dans la pratique, quand l'ARC est un créancier important, l'examen des propositions de consommateur peut prendre des mois. Dans certains cas, l'ARC impose des modalités de remboursement qui dépassent ce que le débiteur a réellement la capacité de payer.

Le résultat est prévisible. La proposition échoue. Le débiteur se déclare en faillite. Tout le monde, y compris l'État, récupère moins d'argent. Le débiteur était prêt à payer davantage, mais le système ne lui a tout simplement pas permis. Il ne s'agit pas d'un problème de politique, mais d'un problème de procédure. Si l'objectif est de maximiser le recouvrement, les décisions doivent alors se fonder sur ce qui est réalisable, et non sur ce qui est théoriquement recouvrable.

Enfin, laissez-moi vous parler du problème des conseillers en insolvabilité non autorisés. Nous continuons de voir des cas où des Canadiens vulnérables tombent innocemment dans les mains de conseillers non autorisés qui leur facturent des honoraires initiaux élevés pour des services inutiles, voire, dans certains cas, préjudiciables. Ces consommateurs finissent souvent par s'adresser à un syndic de faillite autorisé, avec moins d'options et une issue moins favorable. La semaine dernière, dans son témoignage devant ce comité, la surintendante des faillites a indiqué avoir réalisé des progrès sur ce chapitre. Je l'en félicite et l'encourage à poursuivre ses efforts en matière d'application de la loi.

Le système d'insolvabilité canadien repose sur des bases solides. Il concilie deux objectifs: maximiser le recouvrement pour les créanciers et offrir un nouveau départ aux débiteurs honnêtes, mais en difficulté. Malheureusement, il est actuellement mis à rude épreuve. La pression financière s'intensifie, les décisions relatives aux procédures réduisent les recouvrements possibles et les consommateurs vulnérables continuent d'être la proie de conseillers en endettement peu scrupuleux. Il s'agit là de problèmes réels, mais résolubles. Si nous nous concentrons sur ce que les gens sont réellement en mesure de rembourser, nous améliorerons les répercussions sur les débiteurs, les créanciers et les contribuables.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1650)

**La présidente:** Parfait.

Merci infiniment à tous nos témoins pour leurs déclarations liminaires.

Nous commencerons par M. McLean, qui disposera de six minutes.

**Greg McLean (Calgary-Centre, PCC):** Merci, Madame la présidente.

Merci à nos témoins pour leur présence et de nous avoir fait part de leurs observations.

Monsieur Cowan, vous avez parlé du problème de l'endettement à long terme. Vous avez mentionné le coût du logement et ses répercussions sur les Canadiens qui se trouvent actuellement en difficulté. Vous avez également évoqué les périodes d'amortissement plus longues.

Pourriez-vous, rapidement, me dire quelle est, selon vous, la période d'amortissement appropriée pour un prêt immobilier dont le montant a considérablement augmenté ces dernières années? À votre avis, quelle serait la période appropriée pour l'amortissement d'un prêt immobilier?

**Wesley Cowan:** C'est difficile à dire. De toute évidence, pour de nombreux Canadiens, et bien que les taux d'intérêt aient diminué ces dernières années...

**Greg McLean:** Monsieur Cowan, c'est une question simple.

Selon vous, sur combien d'années devrions-nous amortir une maison dans le cadre d'un prêt immobilier?

**Wesley Cowan:** Probablement ce qui s'est toujours fait, soit entre 25 et 40 ans.

**Greg McLean:** Avez-vous dit entre 25 et 30 ans?

**Wesley Cowan:** Idéalement, oui...

**Greg McLean:** Une fourchette de 25 à 40 ans, c'est beaucoup trop large. Pourriez-vous nous donner un chiffre précis, s'il vous plaît?

**Wesley Cowan:** Ce n'est qu'un avis personnel. Je ne suis pas économiste. D'après ce que j'ai pu constater, je dirais probablement 30 ans.

**Greg McLean:** Personnellement, je dirais 25 ans, mais je suis peut-être un peu plus strict que vous.

Quand la Banque du Canada abaisse son taux directeur, elle le fait pour stimuler l'économie et encourager les gens à acheter un logement. Pouvez-vous nous dire si, selon vous, cela a une incidence sur le prix de l'immobilier?

**Wesley Cowan:** C'est en effet quelque chose que nous avons constaté pendant la pandémie. Quand les taux d'intérêt étaient très bas, les gens pouvaient acheter une maison, et les mensualités de leur hypothèque étaient abordables. Cela...

**Greg McLean:** Monsieur Cowan, comme mon temps est limité, je vais vous poser des questions directes.

La baisse des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires a-t-elle pour effet de gonfler le coût du logement?

**Wesley Cowan:** À mon avis, oui.

**Greg McLean:** Avez-vous une idée de la mesure dans laquelle le prix est gonflé? Si, par exemple, un taux hypothécaire passe de 4 à 2 %, de combien le prix d'une maison de 600 000 \$ sera-t-il gonflé?

**Wesley Cowan:** Je ne peux pas vous répondre, monsieur. Cela dépasse mes compétences.

**Greg McLean:** D'accord, merci.

Le problème, entre autres, est que le gouvernement a déclaré qu'il allait construire des maisons à « une vitesse jamais vue depuis des générations ». Une fois que le marché immobilier aura été gonflé artificiellement — en raison des intrants et de la main-d'œuvre nécessaires et par conséquent du prix auquel vous devrez vendre ces maisons —, quel sera selon vous le résultat évident sur le coût de ces maisons?

**Wesley Cowan:** Si le prix global des logements a augmenté, les nouvelles constructions se feront également à un prix plus élevé, tant que la demande sera là.

**Greg McLean:** Si nous construisons plus de maisons et qu'il en coûte plus cher de les construire, les prix vont devoir augmenter également, n'est-ce pas?

**Wesley Cowan:** À moins qu'il y ait plus d'offre. Le prix des logements devrait alors se stabiliser ou diminuer. S'il y a plus de possibilités pour les acheteurs, il y aura plus de concurrence sur le marché.

**Greg McLean:** On dit souvent que les gens n'achètent pas une maison, mais des paiements hypothécaires. Dans un environnement stabilisé du point de vue de la construction et du financement, combien de maisons par an devrait-on construire au Canada à votre avis?

• (1655)

**Wesley Cowan:** Monsieur, cette question devrait être posée à un économiste, ce que je ne suis pas. Je ne m'aventurerai pas sur ce terrain.

**Greg McLean:** D'accord. Je vais passer à M. Bolduc, si vous le permettez.

À l'heure actuelle, le Canada affiche le niveau d'endettement le plus élevé de tous les pays du G7. Cela inclut également la dette des ménages. À elle seule, celle-ci représente 103 % du PIB, sans compter l'importante dette publique qui viendrait s'y ajouter. La dette à la consommation représente 177 % du revenu disponible, mais le ratio du service de la dette est beaucoup plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Il représente environ 14,6 % du revenu disponible au Canada, comparativement à 11,3 % aux États-Unis.

Pourriez-vous expliquer cet écart par rapport aux États-Unis? Pourquoi les Canadiens dépensent-ils beaucoup plus en intérêts que nos voisins du sud de la frontière?

**André Bolduc:** C'est simple: ils dépensent davantage en intérêts parce que leur dette est plus élevée. Nous suivons de très près le ratio de la dette par rapport au revenu, mais pas l'autre. C'est simplement que les Canadiens sont plus endettés.

Je rappelle également que le taux d'épargne au Canada est inférieur à celui des États-Unis. Les gens ont moins de marge de manœuvre financière.

**Greg McLean:** Par ailleurs, le taux bancaire du Canada est de 150 points de base inférieur à celui des États-Unis. Il semble que quelque chose nous échappe qui expliquerait pourquoi les consommateurs sont soudainement plus exposés au Canada qu'aux États-Unis.

L'un de vos prédécesseurs, présent dans le dernier groupe de témoins, a dit que c'était dû à la compression des salaires au Canada depuis 10 ans. Qu'en pensez-vous?

**André Bolduc:** Je ne formulerais peut-être pas les choses exactement ainsi, car je ne suis pas économiste, mais je crois que le re-

venu disponible est plus élevé aux États-Unis et que les salaires y sont généralement plus élevés qu'au Canada.

**La présidente:** Merci, monsieur Bolduc.

Merci, monsieur McLean.

Monsieur MacDonald, vous avez six minutes.

**Kent MacDonald:** Merci, madame la présidente. Merci aux témoins.

Monsieur Hoyes, vous avez parlé de l'insolvabilité des consommateurs. Dans le cadre de mes recherches, j'ai remarqué que, avant la pandémie, par exemple, beaucoup de consommateurs faisaient faillite. Aujourd'hui, ce sont des propositions, et la tendance s'est donc visiblement améliorée. Cela permet sans doute d'obtenir de meilleurs résultats pour toutes les personnes touchées par une situation d'insolvabilité.

Y a-t-il une raison plus particulière à cela? Je me demande s'il s'agit du coût du logement, de la nourriture et des dépenses courantes, ou s'il s'agit d'une dette progressivement accumulée sur des cartes de crédit et d'emprunts non garantis. Est-ce que l'un de ces facteurs joue un rôle plus important à votre avis?

**Douglas Hoyes:** Vous voulez savoir pourquoi il y a plus de propositions que de faillites ou pourquoi il y a plus de cas d'insolvabilité en général?

**Kent MacDonald:** Pourquoi il y a plus de cas d'insolvabilité en général. J'ai simplement remarqué qu'il y avait aujourd'hui plus de propositions que de faillites.

**Douglas Hoyes:** Il y a toujours, en effet, des événements de la vie qui entraînent une situation d'insolvabilité, comme perdre son emploi, divorcer, tomber malade, etc. Cela a toujours existé. Ce qu'on voit aujourd'hui, c'est une augmentation du nombre de gens qui s'adressent à nous sans cause précise. « Que s'est-il passé? Mes dépenses sont beaucoup plus élevées que mon revenu, et je n'y arrive plus. »

C'est pourquoi le niveau d'endettement augmente auprès d'un nombre croissant de créanciers. L'insolvabilité, pour beaucoup de gens, découle plus d'un problème structurel que d'un événement ponctuel.

**Kent MacDonald:** Les gens ne parlent pas de faillite ou d'insolvabilité. Quand ils achètent les services d'une entreprise comme la vôtre pour présenter une proposition et qu'ils réussissent, quel en est le coût en moyenne? Simple curiosité de ma part.

**Douglas Hoyes:** De mémoire, je dirais que cela représente environ le tiers de leur dette totale. Mais il y a une fourchette importante. Cela peut aller de 10 à 100 %, mais c'est là que les créanciers sont généralement prêts à accepter, pourvu que le rendement soit supérieur à celui qu'ils obtiendraient en cas de faillite.

**Kent MacDonald:** Vous avez fait remarquer que l'Agence du revenu du Canada n'était peut-être pas disposée à négocier ces propositions. Recommanderiez-vous que le gouvernement modifie la réglementation pour essayer de...

• (1700)

**Douglas Hoyes:** Non. Ce que je recommande, c'est de créer un café-rencontre où des syndicats de faillite agréés et des représentants de l'ARC et du Bureau du surintendant des faillites pourraient se réunir tous les trois mois, prendre un café ensemble et discuter de ces questions, parce que je crois qu'il y a un fossé entre ce que telle partie croit vouloir et ce que telle autre pense obtenir. Si on pouvait en discuter, ce ne serait pas si compliqué. Les lois, elles, sont bonnes. C'est simplement que les représentants de l'ARC pensent qu'ils doivent récupérer plus d'argent. Évidemment, sauf que, s'il n'y en a pas, impossible de le récupérer.

Je pense qu'un peu de communication réglerait 80 % du problème.

**Kent MacDonald:** Dans ces propositions, donc, si la banque accepte 50 cents par dollar, l'ARC devrait être dans la même catégorie, soit 50 cents par dollar.

**Douglas Hoyes:** Les débiteurs ne peuvent se permettre qu'un certain montant. Si on demande à quelqu'un un montant qu'il ne peut se permettre, il ne paiera pas et sera mené à la faillite. Ce n'est une bonne solution pour personne.

**Kent MacDonald:** D'accord, je vais passer à M. Cowan.

Monsieur Cowan, j'ai récemment rencontré beaucoup d'étudiants d'universités et collèges du Canada atlantique, et j'ai notamment retenu de ces conversations le montant de la dette accumulée au moment de commencer leur vie après les études. C'est souvent beaucoup plus que 25 000 \$, et, surtout dans le Canada atlantique, beaucoup de ces étudiants doivent être mobiles, c'est-à-dire qu'ils doivent trouver du travail dans leur domaine là où il y a de l'emploi, et cela accentue la nécessité de trouver un logement locatif ou — plus tard, quand ils sont installés — d'acheter une maison.

Est-ce que vous constatez, dans votre pratique, que de plus en plus de jeunes Canadiens, surtout dans des régions comme le Canada atlantique, deviennent insolubles? Est-ce qu'ils se heurtent à un mur?

**Wesley Cowan:** Je constate effectivement, dans le cadre de mes activités professionnelles, qu'un nombre croissant de jeunes Canadiens éprouvent des difficultés financières et doivent parfois demander de l'aide, voire recourir à des services en matière d'insolvabilité.

À mon avis, c'est en grande partie lié à ce que nous avons évoqué dans notre exposé préliminaire. L'emploi, notamment pour les jeunes, a tendance à être à court terme, le genre petits boulots, et c'est cette instabilité des revenus qui contribue au problème.

Pour revenir à ce que vous disiez au sujet des prêts aux étudiants, heureusement que les organismes de prêt du Canada sont le plus souvent très coopératifs et essaient d'aider les étudiants dans la mesure du possible en offrant des reports de paiement et d'autres mesures de ce genre. C'est très utile pour ces étudiants, ces jeunes gens, mais, vous savez, il leur est difficile aujourd'hui de conserver un niveau de revenu qui permette cette mobilité et ces possibilités.

**Kent MacDonald:** Je vais continuer par une question à Mme Pugliese.

**La présidente:** Monsieur MacDonald, il ne vous reste que 10 secondes.

**Kent MacDonald:** Oh, je suis désolé. Je la poserai s'il y a un autre tour.

**La présidente:** Je suis désolée.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour six minutes.

**Jean-Denis Garon:** Merci.

En fait, mon collègue M. MacDonald m'a presque sauvé parce que j'allais poser des questions à la professeure Pugliese et que j'allais m'excuser de peut-être mal prononcer son nom. Alors, je le remercie, c'est un très beau travail transpartisan.

Professeure Pugliese, vous avez parlé de la distinction entre endettement et surendettement. J'imagine que, quelque part, il doit exister une dynamique là-dedans. Une personne qui est très endettée, sans être surendettée, peut par un concours de circonstances devenir surendettée. Après ça, elle devient assujettie à tous les problèmes qui sont associés à ça.

J'aimerais savoir quels sont les éléments, dans un milieu économique, qui peuvent faire passer une personne de l'endettement au surendettement. Par exemple, je pense à l'augmentation des taux d'intérêt ou à l'augmentation du prix des denrées de base, mais j'ai aussi en tête le fait que nous avons un programme d'assurance-emploi. Vous avez parlé du filet de sécurité sociale qui, selon les derniers chiffres que je regardais, ne couvre pas adéquatement près de 45 % des travailleurs au Canada.

Quels sont tous ces éléments qui font en sorte qu'on peut passer de l'endettement au surendettement, avec tous les maux qui s'en suivent?

**Maude Pugliese:** En fait, au sujet du milieu économique, il est intéressant de mentionner que j'ai mené l'enquête en 2022, juste avant que l'inflation se pointe le bout du nez et qu'il y ait augmentation des taux hypothécaires. J'ai refait la même enquête en 2023 avec un plus petit échantillon. Nous avons vu une nette augmentation des difficultés d'endettement, même dans cette catégorie de gens qui disaient s'être endettés tout simplement pour acheter une maison ou une voiture. Ce sont effectivement des effets environnementaux qui peuvent avoir un impact.

Cela étant dit, je continue de penser que les problèmes de surendettement sont beaucoup liés au contexte dans lequel on a contracté la dette à la base. C'est souvent quand il y a une urgence ou un manque de choix. C'est là, souvent, qu'on est susceptible de se tourner vers des produits d'endettement qui sont finalement plus coûteux que ce qu'on peut se permettre en fonction de son revenu.

• (1705)

**Jean-Denis Garon:** Ça m'amène à ma deuxième question. À la fin de votre allocution d'ouverture, vous avez été très courtoisement coupée par la présidente, mais je sais que vous alliez parler du fait que certains ménages à faible revenu ont aussi des besoins de crédit. Il y a des moments où les gens en ont besoin et ce que le marché a souvent à offrir à ces personnes qui sont considérées à très haut risque, ce sont des produits à taux d'intérêt très élevés. Ces gens ne connaissent peut-être pas les autres produits qui sont à leur disposition, ou ça leur prend peut-être plus de temps pour aller à la banque chercher une marge de crédit. Ils n'ont donc pas tendance à le faire.

J'aimerais que vous nous parliez du besoin de crédit des personnes à faible revenu. Quels outils existent? Sont-ils sous-utilisés? Quels outils peuvent être développés?

**Maude Pugliese:** Des outils, il y en a peu et ils sont très fragmentés.

Il y a certaines initiatives dans le monde communautaire. Par exemple, il existe des coopératives de crédits, mais il y en a très peu. C'est le point que je voulais faire valoir: il y a des besoins de crédit qui sont là et qui sont légitimes. Actuellement, l'offre est vraiment dominée par des acteurs du secteur alternatif. Nous savons, par exemple, que différents secteurs du gouvernement...

**Jean-Denis Garon:** Pouvez-vous me donner un exemple de secteur alternatif? Donnez-moi le pire exemple que vous avez vu.

**Maude Pugliese:** Les prêts sur salaire sont des exemples. Il y a des prêts en ligne qu'on contracte, qui ont non seulement des taux d'intérêt, mais aussi toutes sortes de frais d'administration qui ne sont pas actuellement considérés comme des taux d'intérêt. Ils amènent pourtant les frais à un niveau très élevé.

Y a-t-il des façons de soutenir davantage les initiatives qui existent dans les coopératives de crédit, par exemple, sachant que le gouvernement canadien soutient quand même énormément le secteur hypothécaire?

**Jean-Denis Garon:** Les gens des banques vous répondraient tout simplement que ces gens représentent un risque élevé, et que les taux d'intérêt qui sont facturés sont seulement tributaires du risque. Que répondriez-vous à ces banquiers qui vous diraient que, finalement, le marché ne peut tout simplement pas offrir ce que vous demandez?

**Maude Pugliese:** Ça, je le comprends. Potentiellement, ce n'est pas nécessairement le rôle des banques en tant que tel. L'idée, c'est d'aller voir du côté des coopératives.

Aussi, doit-on demander davantage de choses du secteur bancaire? Ça peut être des questions intéressantes et novatrices à se poser actuellement à ce sujet. Par exemple, les banques ont-elles un devoir de service public comme elles en ont dans d'autres pays, notamment en France?

**Jean-Denis Garon:** J'aimerais que vous me parliez de l'importance du filet de sécurité sociale.

Tout à l'heure, un témoin qui est ici sur place nous a dit que nous épargnions moins que les Américains. C'est vrai, mais les Américains doivent s'assurer contre toutes sortes de choses qui pourraient leur arriver, alors que ce n'est pas nécessairement le cas ici. Ce n'est pas la seule cause. Je vous ai parlé d'entrée de jeu du programme d'assurance-emploi, qui laisse presque un travailleur sur deux sur le carreau.

Quel est le rôle du filet de sécurité sociale pour justement empêcher le surendettement qui peut arriver lors d'événements de vie qui peuvent être circonstanciels?

**Maude Pugliese:** Je pense que ça peut être majeur pour trois types d'événements, comme je l'ai mentionné. Il y a la perte d'emploi, mais il y a aussi l'invalidité. Une fois qu'on est invalide et qu'on reçoit de l'aide sociale, même le fait d'épargner peut réduire les prestations d'aide sociale. C'est donc vraiment un problème.

Il y a aussi la venue des enfants, qui, de plus en plus, peut avoir une incidence. Je voulais le souligner. À cet égard, les réseaux de garderies jouent un rôle. Ce sont plus souvent les femmes qui vont prendre congé, mais à l'issue du congé...

**La présidente:** Merci, madame Pugliese. Nous devons nous arrêter là.

Merci, monsieur Garon.

**Maude Pugliese:** D'accord. Merci beaucoup.

[Traduction]

**La présidente:** Madame Cobena, vous avez cinq minutes. Allez-y, je vous en prie.

**Sandra Cobena:** Merci, madame la présidente.

Ma question s'adresse à M. Hoyes. Dans votre exposé préliminaire, vous avez dit avoir constaté que le niveau d'endettement des Canadiens est plus élevé et plus prolongé. Pourriez-vous nous donner des précisions? Selon vous, quelle en est la raison?

• (1710)

**Douglas Hoyes:** Ce sont les revenus et les dépenses. Les revenus n'augmentent pas aussi rapidement que les dépenses. Comment combler l'écart? En obtenant du crédit. Il est possible d'emprunter de plus en plus. Il y a beaucoup de... Comme je l'ai dit, on accumule. Avant, on obtenait un prêt bancaire. Alors que, aujourd'hui, on peut obtenir un prêt bancaire, puis une carte de crédit, puis des prêts auprès de sociétés de financement, et ensuite des prêts sur salaire. Quand on additionne le tout, on est plus endetté. Ce n'est pas seulement que le montant est plus élevé, c'est aussi que le nombre de créanciers augmente. Et c'est évidemment ce qui met les gens dans des situations de plus en plus délicates.

**Sandra Cobena:** Vous avez cité des statistiques, par exemple que la dette des ménages s'élève en moyenne à 67 000 \$ et que le nombre de créanciers est en moyenne de 10 par Canadien. C'est bien cela?

**Douglas Hoyes:** Oui, c'est exact. On parle d'environ trois ou quatre cartes de crédit, un prêt bancaire, peut-être de l'argent dû à l'ARC, un prêt d'une société de financement et même, peut-être... disons, un à cinq prêts sur salaire.

**Sandra Cobena:** Vous vous occupez, bien entendu, de Canadiens poussés à l'insolvabilité. Vous avez également dit que le nombre de cas d'insolvabilité aujourd'hui est en fait modeste. Pourriez-vous nous expliquer?

**Douglas Hoyes:** C'est vrai, parce qu'il y a un important décalage. Si vous perdez votre emploi aujourd'hui et que vous n'avez plus de revenu, vous n'allez pas faire faillite demain. Vous allez vous refinancer. Vous allez reporter des paiements. Cela prend beaucoup de temps, de sorte que les problèmes qui percolent sous la surface vont multiplier le nombre de cas d'insolvabilité dans les une ou deux prochaines années.

**Sandra Cobena:** C'est intéressant, parce que des représentants de Statistique Canada ont comparé devant le Comité et nous ont dit que les dépenses de nourriture, de logement et de transport étaient plus élevées que les revenus des Canadiens à raison d'environ 104 %, et que les Canadiens étaient à environ 200 \$ de ne pas être en mesure de respecter leurs obligations financières. Est-ce quelque chose que vous constatez également? Pensez-vous que les Canadiens s'endettent parce qu'ils ont du mal à couvrir leurs dépenses de base?

**Douglas Hoyes:** Oui, et les dépenses que vous avez énumérées... eh bien, ce sont des dépenses que presque tout le monde doit assumer. Mon client type, l'an dernier, avait un salaire net d'un peu plus de 3 400 \$ par mois. Si vous vivez à Toronto et que vous payez 2 100 ou 2 200 \$ par mois seulement pour le loyer, il n'est pas difficile de voir que l'écart est trop grand, et il sera comblé au moyen d'emprunts.

**Sandra Cobena:** C'est intéressant, parce que, l'autre jour, le premier ministre a dit que l'abordabilité n'a jamais été aussi effective depuis 10 ans. Pourtant, les Canadiens s'endettent pour payer leurs dépenses quotidiennes. Vous avez dit qu'il s'agissait en fait d'un problème structurel. Pourriez-vous nous expliquer?

**Douglas Hoyes:** Oui, on parle ici de littératie financière, mais, si le revenu est de 3 400 \$ et que les dépenses sont de 3 600 \$, je ne vois pas ce qu'on peut faire d'autre que d'augmenter son revenu ou de réduire ses dépenses. C'est pourquoi je dis que c'est un problème structurel et qu'il n'est pas facile à résoudre.

**Sandra Cobena:** Dans ce cas, diriez-vous que le premier ministre avait tort de dire que l'abordabilité était à son meilleur niveau depuis 10 ans?

**Douglas Hoyes:** Je n'ai pas de comparatifs chronologiques. Tout ce que je peux vous dire, c'est que mes clients viennent me voir en disant: « Mes dépenses sont plus élevées que mon revenu. Je ne peux pas m'en sortir. »

**Sandra Cobena:** D'après un rapport de MNP, 59 % des Canadiens seraient effectivement confrontés à des difficultés liées au logement. Avez-vous remarqué les mêmes contraintes ou les mêmes préoccupations dans votre secteur d'activité?

**Douglas Hoyes:** Oui, et je peux vous dire que nous avons publié l'indice de faillite des propriétaires Hoyes Michalos, selon lequel seulement 10 % de mes clients sont propriétaires d'une maison au moment où ils déclarent faillite. Si on remonte à 2011, c'était plutôt le tiers. Je crois que Ron Butler a formulé la même observation tout à l'heure.

Si vous êtes propriétaire d'une habitation depuis 5, 10 ou 15 ans, tout va bien. Si vous êtes locataire ou que vous n'avez pas d'actifs, vous n'aurez pas profité de la même augmentation de la valeur de votre patrimoine, et vous n'aurez donc pas pu vous refinancer pour combler l'écart. Il y a une énorme différence entre propriétaires et locataires.

**Sandra Cobena:** À combien s'élève la dette supplémentaire qui ne figure pas dans les chiffres courants que nous voyons?

**Douglas Hoyes:** Nous avons évidemment affaire à des clients qui sont au bout du rouleau et qui déposent un bilan. Le Canadien moyen n'a pas 67 000 \$ de dettes non garanties, mais cela vous donne une idée du seuil critique. Quand on atteint ce seuil, à moins que le revenu soit vraiment élevé, on a un problème.

**Sandra Cobena:** Que vous évoque la tendance « achetez maintenant payez plus tard » du point de vue de la capacité des Canadiens à subvenir à leurs besoins essentiels?

**La présidente:** Malheureusement, la réponse devra attendre, parce que votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Leitão, vous avez cinq minutes.

• (1715)

**Carlos Leitão:** Merci beaucoup, madame la présidente. Je vais partager mon temps avec mon collègue, M. Sawatzky.

[Français]

J'aimerais vous poser une petite question, monsieur Bolduc.

Vous et votre collègue, ainsi que d'autres témoins, avez mentionné les prêts automobiles comme étant une source de pression. Pouvez-vous nous en parler un peu plus? Qu'est-ce qui ne va pas concernant les prêts automobiles?

[Traduction]

**André Bolduc:** Certainement. Dans le budget des consommateurs, la deuxième dépense en importance après le logement est probablement le prêt auto, avec l'essence et l'assurance. Parfois, elle est beaucoup plus importante que les dépenses alimentaires. Si le ménage a deux voitures, c'est encore pire.

C'est un fait que les voitures coûtent plus cher. Auparavant, on finançait une voiture sur une période de quatre ou cinq ans. Aujourd'hui, la moyenne est de sept ans, et cela peut aller jusqu'à huit ans. Ces taux sont fixés par les grands organismes de crédit. Et les paiements s'étalent davantage.

Il arrive aussi que des gens échangent des voitures qu'ils n'ont pas fini de payer. Ces véhicules sont échangés en fonction du solde à régler, et non pas de la valeur de la voiture. Avec une nouvelle voiture, il faut absorber le manque à gagner de l'autre, et payer désormais pour deux voitures ou une voiture et demie. J'ai aussi vu des cas où deux voitures étaient échangées. Le manque à gagner peut se monter à 20 000 ou 30 000 \$. Avec le temps, ces paiements supplémentaires grugent le budget du ménage, et c'est de l'argent qu'on ne peut pas dépenser ailleurs. C'est ce que nous constatons.

**Carlos Leitão:** Effectivement. Huit ans pour rembourser une auto, c'est un peu trop. Je suis d'accord avec vous.

Je vais maintenant céder mon temps de parole à mon collègue, M. Sawatzky. Merci.

[Français]

**Jake Sawatzky:** Merci, monsieur Leitão.

Je remercie également les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Madame Pugliese, dans vos remarques d'ouverture, vous avez mentionné que les gens se retrouvaient souvent en situation d'endettement à la suite d'un événement déstabilisant. Pourriez-vous préciser quels types d'événements vous observez le plus fréquemment et comment ils mènent concrètement à l'endettement?

**Maude Pugliese:** Le premier cas, c'est le besoin de s'occuper d'enfants ou de proches. Très souvent, quand il y a une naissance, par exemple, la prise d'un congé parental réduit le revenu et, ensuite, quand il est temps de retourner au travail, s'il n'y a pas de service de garde disponible, souvent, on n'a pas le choix de rester plus longtemps à la maison. Ce n'était pas du tout prévu, l'enfant est à la maison et on accumule des dettes. C'est une situation qui a fréquemment été notée. En fait, dans 14 % des cas, l'endettement est lié à la nécessité de prendre soin d'enfants ou, à l'autre bout du spectre, à une situation de proche aidance. Si un parent tombe malade, encore une fois, il faut réduire la prestation de travail. Évidemment, ici, ce sont plus souvent des femmes qui sont dans ce type de situation.

Le deuxième type de situation très fréquente, c'est une perte d'emploi liée à la maladie. Ce sont plutôt des hommes qui sont concernés, ici.

Finalement, le troisième cas de figure, ce sont les gens ayant un faible revenu chronique, notamment des prestataires d'assistance sociale. Souvent, une séparation se mêle aussi à tout ça. Ce sont les trois plus grands cas de figure.

**Jake Sawatzky:** Merci beaucoup, madame Pugliese.

[Traduction]

Ma prochaine question s'adresse à M. Cowan.

Je regardais votre récent balado, dans lequel vous parlez de l'évolution de la situation mondiale. Certains estiment que cette explication est une excuse.

Ce n'est pas nécessairement une excuse. Je crois qu'il est important de tenir compte du contexte.

Il me reste environ 50 secondes. Comment expliquez-vous l'effet de ces chocs économiques sur la confiance des consommateurs?

**Wesley Cowan:** C'est effectivement ce qu'on vit actuellement avec le conflit outre-mer et ses répercussions sur les prix du pétrole et, donc, sur les prix à la pompe. Nous avons parlé des frais de voiture. C'est important pour beaucoup de gens — qui doivent se déplacer pour aller au travail et d'autres choses.

De façon générale, nous constatons également, en tout cas dans mon secteur d'activité, que ces facteurs externes ont un impact psychologique. Si les gens se sentent accablés par les dettes qu'ils ont déjà, ils sont encore plus susceptibles de chercher une solution comme une procédure d'insolvabilité pour régler les problèmes qu'ils ont à cause de l'impact de ces facteurs externes.

• (1720)

**La présidente:** Merci, monsieur Cowan.

Merci, monsieur Sawatzky.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Jean-Denis Garon:** Merci, madame la présidente.

Je vais continuer avec vous, professeure Pugliese.

Est-ce que les jeunes sont touchés par le surendettement, et, le cas échéant, de quelle façon?

**Maude Pugliese:** Oui. Ils sont touchés dans le sens où ils sont plus susceptibles de déclarer avoir des difficultés de remboursement de leurs dettes. Évidemment, dans leur cas, une partie de ces dettes sont des dettes liées à des études de plus en plus chères, mais qui n'ont peut-être pas le même rendement qu'auparavant en raison de la difficulté de trouver un emploi après les études et de la stagnation des salaires, comme ça a été déjà mentionné.

Une autre chose qui peut être intéressante à mentionner à propos des jeunes, au-delà de leur revenu qui est beaucoup plus faible, c'est que ces derniers déclarent souvent être mal à l'aise de poser des questions dans les institutions financières et ne pas se sentir respectés. Donc, si on veut parler de protection des consommateurs, d'éducation financière et de ce genre de choses, il faudrait aussi peut-être trouver des façons de permettre aux jeunes de se sentir les bienvenus dans les institutions financières et d'être à l'aise de poser des questions.

**Jean-Denis Garon:** Rapidement, parce que le temps avance très vite, je veux vous poser une question qu'un collègue libéral, qui a passé 20 ans dans le secteur bancaire et qui n'est pas ici aujourd'hui, a posée plusieurs fois dans d'autres réunions: est-ce que le crédit est trop facilement accessible?

Je vous pose cette même question, mais pour les jeunes en particulier. De plus, est-ce qu'ils ont l'éducation financière nécessaire pour faire face à cette offre?

**Maude Pugliese:** Est-ce que le crédit est trop facilement accessible? Je suis assez d'accord avec un commentaire qui a été donné

dans la partie précédente de la réunion. Avoir accès à du crédit, je pense que ça peut être bien, parce que, parfois, on en a besoin, surtout quand on est jeune et qu'on doit investir pour l'avenir. C'est peut-être plus une question de réglementation des taux.

Est-ce que l'éducation financière peut jouer un rôle? Je pense que oui, certainement.

**Jean-Denis Garon:** Rapidement, en 10 secondes, qu'est-ce qui distingue davantage la situation de surendettement des Québécois de celle du reste du Canada?

Il vous reste huit secondes.

**Maude Pugliese:** Au Québec, les données sont un peu vieilles, mais le Québec est un peu moins surendetté que le reste du Canada. Pourquoi? C'est une bonne question.

**La présidente:** Merci, madame. Le temps est écoulé.

Il nous reste à peu près sept ou huit minutes. Est-ce que ça convient au Comité si je coupe le temps qu'il reste en deux et que je donne quatre minutes aux conservateurs et quatre minutes aux libéraux?

**Des députés:** Oui.

**La présidente:** Monsieur Kelly, vous avez donc la parole pour quatre minutes.

[Traduction]

**Pat Kelly:** Merci.

Monsieur Hoyes, vous avez dit que l'endettement n'est pas un problème nouveau et que c'est un indicateur décalé, parce qu'il y a un délai entre l'endettement des gens et le moment où ils s'adressent à vous.

Que pensez-vous des témoignages que nous avons entendus aujourd'hui au sujet du renouvellement des prêts hypothécaires? On nous a dit que 70 % des clients qui renouvellent leur prêt hypothécaire paient plus qu'avant et qu'ils sont très nombreux. En 2026, le nombre de prêts hypothécaires arrivant à échéance sera plus élevé que jamais dans l'histoire du Canada. Qu'est-ce que cela dit des perspectives de votre entreprise dans les prochains mois et années?

**Douglas Hoyes:** Les perspectives sont bonnes. Je serai de plus en plus occupé, vous avez raison. Disons que je renouvelle mon hypothèque aujourd'hui. Le paiement a augmenté de 1 000 \$ par mois. Ce n'est pas un problème, car je vais prendre de l'argent ici et là et je vais faire les paiements. Mais, si cela se produit mois après mois, et c'est le cas, on finit par atteindre le point de rupture.

**Pat Kelly:** C'est exact, et de nombreux témoins nous ont dit que les Canadiens ne gagnent pas plus. Leurs revenus n'augmentent pas. Mais ils doivent faire face à l'augmentation de ces coûts. Et on ne parle pas seulement du crédit hypothécaire et du logement, mais de tout: la nourriture, l'essence et tous les produits de première nécessité augmentent, alors que les salaires, eux, n'augmentent pas. Les gens s'en sortent en éliminant d'autres dépenses, en vidant leurs économies ou en refinançant leurs prêts. Mais, au final, ce n'est pas viable et, là encore, ils se retrouvent dans votre bureau. N'est-ce pas?

**Douglas Hoyes:** C'est tout à fait exact. Le prix des maisons augmente depuis de nombreuses années. Si je devais de l'argent sur ma carte de crédit, ce ne serait pas un problème. Je refinancerais mon prêt et retournerais au guichet automatique qu'est ma maison. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et c'est pourquoi la pression augmente.

• (1725)

**Pat Kelly:** Certains refinancent leurs prêts. Certains témoins antérieurs nous ont parlé de la période optimale d'amortissement d'un prêt hypothécaire. Si on prolonge systématiquement la période d'amortissement, peu importe que ce soit 25 ou 30 ans au départ du moment qu'on ne passe pas sous le seuil de 25 ans. Tôt ou tard, la situation va se détériorer.

**Douglas Hoyes:** Oui, parce que vous ne pouvez plus emprunter. Si le prix de la maison reste le même ou diminue, l'amortissement peut se prolonger sur 100 ans. Peu importe, parce que la banque ne va plus vous prêter d'argent. On ne peut pas aller plus loin, et c'est à peu près la situation actuelle.

**Pat Kelly:** Je crois que je vais vous donner un peu de temps, parce que je m'intéresse au lien que vous faites avec les propositions d'insolvabilité et l'ARC. Êtes-vous en train de nous dire que l'ARC n'agit pas dans le meilleur intérêt des Canadiens, mais qu'elle veut percevoir les impôts qui lui sont dus quand elle négocie avec d'autres créanciers dans le cadre d'une proposition?

**Douglas Hoyes:** Oui. Je crois qu'elle essaie d'obtenir plus que ce qui est possible, et cela finit par se retourner contre elle. Je ne crois pas que ce soit de la malveillance ni rien du genre. Je crois qu'elle a des instructions pour récupérer ce qu'elle peut et que, au lieu de faire ce que d'autres entreprises feraient, c'est-à-dire prendre ce qu'il est possible d'obtenir, elle réclame un peu plus. Cela se retourne donc contre elle, et, dans certains cas — pas dans tous les cas, je ne veux pas généraliser —, elle finit par obtenir moins.

**Pat Kelly:** Ensuite, les Canadiens, comme tout le monde, doivent combler la différence, parce que l'Agence ne perçoit pas les impôts qui sont dus.

**Douglas Hoyes:** C'est cela.

**Pat Kelly:** Merci.

**La présidente:** Merci, monsieur Kelly.

Monsieur Turnbull, vous avez la parole pour quatre minutes.

**Ryan Turnbull:** Merci.

Nous avons une conversation vraiment intéressante aujourd'hui, et je remercie tous les témoins de leurs propos.

Je vous écoute et je me dis que notre économie a subi choc après choc après choc. On peut remonter à la crise financière de 2008. On peut penser à la COVID-19. Il y a les changements climatiques et il y a la guerre commerciale et tarifaire. Ces chocs expliquent, en grande partie en tout cas, pourquoi les Canadiens ont pris de plus en plus de retard.

Est-ce qu'il ne faudrait pas, en fait, songer à bâtir une économie plus prospère et plus résiliente, pour que les Canadiens qui accumulent des dettes... Par exemple, je sais que ma grand-mère a payé des intérêts de 19 % sur sa première hypothèque avec mon grand-père il y a de nombreuses années. Nous vivons dans un environnement à faible taux d'intérêt depuis assez longtemps, et les Canadiens s'y sont habitués, avec raison. Mais ce n'est plus un environnement stable à cause de tous ces chocs.

Notre gouvernement a pris des mesures de soutien pour les personnes qui sont particulièrement vulnérables dans cette partie de l'économie en forme de K dont on parle tant. Nous avons prévu une réduction d'impôt pour 22 millions de Canadiens dans la tranche d'imposition la plus basse, ainsi qu'une prestation pour l'épicerie et les produits essentiels, ainsi que l'Allocation canadienne pour enfants, les garderies et les soins dentaires. Nous avons plafonné les frais pour fonds insuffisants et bien plus encore. De nombreuses autres mesures ont été mises en place.

Que peut-on faire de plus? On nous a dit que les gens sont souvent poussés à s'endetter de plus en plus pour des raisons indépendantes de leur volonté. Un événement majeur dans leur vie les a souvent précipités dans une situation où ils ne peuvent plus vraiment faire face à leur surendettement.

Madame Pugliese, vous avez parlé de gens qui ont perdu leur emploi, qui ont eu un accident ou qui ont vécu une séparation ou un divorce. Beaucoup des mesures dont je viens de parler visent déjà les personnes qui bénéficient de garderies subventionnées, de l'Allocation canadienne pour enfants ou de la réduction du coût des soins dentaires. Cela doit aider ces familles. Selon vous, que doit-on faire de plus? Estimez-vous que ces mesures sont utiles et pourriez-vous nous en suggérer d'autres?

**Maude Pugliese:** Ces mesures sont effectivement utiles, notamment au regard de l'infrastructure des garderies. C'est tout nouveau et, à mon avis, très prometteur. Je crois qu'il faudrait aussi en faire plus pour les aidants naturels.

J'aurais une dernière chose à dire sur la complexité à déterminer ce à quoi on a droit dans telle ou telle situation. Il serait très utile également de prévoir des moyens d'informer les gens des différentes prestations disponibles et aussi, bien sûr, de les avertir des améliorations apportées aux prestations auxquelles ils ont déjà droit.

• (1730)

**Ryan Turnbull:** On a mis en place un système de déclaration de revenus automatique qui aidera des millions de Canadiens à accéder à certains avantages auxquels ils n'ont pas eu accès ou auxquels ils n'auraient peut-être pas eu accès autrement. Est-ce que cette mesure est utile selon vous?

**Maude Pugliese:** Oui. En fait, j'allais en parler. Je crois que ces initiatives de moindre envergure pourraient être très utiles. J'ajouterais qu'il est très important de verser les prestations en temps voulu.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Pugliese.

Je tiens à remercier tous les témoins au nom du Comité. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous avez consacré aujourd'hui.

Si c'est la volonté du Comité, je vais lever la séance.

**Des députés:** D'accord.

**La présidente:** La séance est levée. Merci.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>